

**ISLAMISME, VIOLENCE
ET REFORMES EN ALGERIE:
TOURNER LA PAGE**

30 juillet 2004



TABLE DES MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION: ISLAMISME ALGERIEN 1962-1988	1
II. LE FIS.....	4
A. JOUER AVEC LE FEU: LE RÉGIME ET LE FIS, 1989-1991	5
B. JANVIER 1992	8
C. DE L'ETAT ISLAMIQUE A LA SOUVERAINETE POPULAIRE.....	9
III. LES MOUVEMENTS ARMES.....	11
A. OBJECTIFS CONFLICTUELS.....	11
B. LA CONNEXION AFGHANE ET LA MANIPULATION DU GIA	12
C. LA DESINTEGRATION DU GIA ET LA FIN DE L' AIS	15
D. ENTRE AL-QAÏDA ET <i>TRABENDO</i> : RÉBELLION RESIDUELLE ET IMPASSE POLITIQUE	16
IV. LES DERIVES DES FRERES MUSULMANS	19
A. LES TROIS PARTIS ISLAMISTES	19
B. L'EVOLUTION DE LA DOCTRINE	20
C. L'ELECTION PRESIDENTIELLE ET L'AVENIR DES PARTIS ISLAMISTES	22
V. CONCLUSION	24
ANNEXES	
A. CARTE DE L'ALGERIE	26
B. GLOSSAIRE DES ACRONYMES	27

ISLAMISME, VIOLENCE ET RÉFORMES EN ALGÉRIE: TOURNER LA PAGE

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit du troisième volet d'une série de briefings et rapports consacrés à l'islamisme en Afrique du Nord¹. Le premier Briefing ICG resitue l'activisme islamique dans son contexte historique, et les suivants examinent les perspectives et stratégies des principaux mouvements et organisations islamistes en Égypte, Algérie et Maroc², leurs rapports avec l'Etat ainsi qu'entre eux, et surtout la façon dont ils ont évolué ces dernières années. L'analyse se concentre sur la relation entre l'activisme islamique et la violence, notamment le terrorisme mais pas uniquement, et le problème des réformes politiques en général et de la démocratisation en particulier.

L'Algérie¹ constitue un cas d'école sur ce qu'il ne faut pas faire en matière d'activisme islamiste. ²Son expérience dépasse de loin celle de ses voisins à la fois par l'ampleur des violences (plus de 100000 victimes depuis 1991) et par le nombre d'organisations islamiques qui se disputent les champs religieux, politique et militaire. Cette prolifération doit beaucoup aux autorités qui, par rapport à leurs homologues de la région, ont agi à maintes reprises avec précipitation et imprudence dans la prise de décisions politiques majeures pendant la période critique de 1989-1992 et n'ont pas réussi à éliminer tous les mouvements armés qui sont apparus depuis. Mais l'occasion de tourner cette page tragique se présente actuellement. Saisir cette opportunité exige un dosage adroit de mesures politiques, sécuritaires, juridiques et diplomatiques. Mais la classe politique algérienne doit également relancer le débat autour des questions de réformes

pratiques. L'Europe doit aider davantage et les Etats-Unis doivent adopter une attitude plus sophistiquée dans leur maniement d'un facteur Al-Qaïda trop souvent agité.

Le développement de l'activisme islamique en Algérie dans les années 1980 ressembla initialement à celui observé ailleurs en Afrique du Nord et, à l'instar de l'Égypte des années 1970, les autorités ont à la fois contribué activement à sa naissance et cherché à l'instrumentaliser. Son envolée politique phénoménale au début des années 1990 n'a pourtant pas eu d'équivalent dans la région et a surpris la plupart des observateurs. L'aversion de beaucoup de jeunes algériens envers un Etat qui ne semblait plus en mesure de leur offrir de perspectives, a constitué pour la mouvance islamique, un facteur important dans l'acquisition d'une base sociale de masse. Mais le principal facteur politique provient de la manière dont l'islamisme algérien, par le biais d'un parti alors légal, le Front Islamique du Salut (FIS), a mobilisé et monopolisé la tradition populiste algérienne entre 1989 et 1991, en se posant comme l'héritier du Front de Libération Nationale (FLN) historique qui a mené la guerre d'indépendance. Similairement, l'envergure de l'insurrection déclenchée à la suite de l'interruption du processus électoral en 1992 doit beaucoup à la tradition du maquis et à la place centrale qu'il a occupé dans la révolution qui donna naissance à l'Etat. Parmi les autres facteurs essentiels, figurent les décisions prises par les autorités d'interdire le FIS et de procéder à l'arrestation de milliers de ses militants, faisant de membres ordinaires d'un parti initialement

¹ Les deux premiers Briefings s'intitulent: "Islamisme en Afrique du Nord I: Les Legs de l'Histoire" et "Islamisme en Afrique du Nord II: l'Opportunité de l'Égypte", publiés simultanément le 20 avril 2004.

² Dans le champ lexical adopté par ICG, "islamisme" fait référence à l'Islam en mode politique plutôt qu'en mode religieux. "Les mouvements islamistes" sont ceux qui, avec des références idéologiques islamiques, poursuivent des objectifs principalement politiques, et les termes "islamiste" et "islamique politique" sont quasiment synonymes. Le terme "islamique" renvoie davantage à une expression d'ordre général qui fait habituellement référence à l'Islam en des termes religieux plus que politiques mais qui est susceptible, selon le contexte, d'épouser les deux sens (ex: lorsqu'il est fait référence dans le texte à "l'activisme islamique").

légal des hors-la-loi, ce qui les a incité à rejoindre des groupes djihadistes qui, sans cela, auraient pu rester marginaux.

Depuis 1992, le régime a essayé de limiter l'influence du FIS en permettant la prolifération d'autres organisations islamistes. Des partis légaux, reflétant des tendances plus prudentes au sein de l'islamisme algérien, ont canalisé une partie de l'ancien électorat du FIS dans le circuit constitutionnel, ce qui a permis au régime de reprendre en main la sphère politique. L'encouragement apporté à la multiplication de mouvements, conformément à l'adage "diviser pour mieux régner", s'est cependant accompagné d'un effet beaucoup plus délétère. Une des principales caractéristiques de la stratégie militaire de contre-insurrection a été de semer la zizanie au sein de la rébellion. La menace pesant sur l'Etat a ainsi diminué, mais la pléthore de mouvements armés qui a résulté de l'émiettement de la rébellion l'a rendue aussi difficile à éradiquer militairement qu'à supprimer par des démarches politiques.

Bien que le niveau de la violence ait été considérablement réduit, le fait que plusieurs mouvements armés demeurent actifs représente non seulement un problème sécuritaire et une contrainte pesant sur la vie politique, mais aussi un facteur qui favorise l'expansion du djihad façon Al-Qaïda. Ceci renvoie à deux aspects distincts mais liés: les mouvements armés offrent d'une part à Al-Qaïda des points d'entrée en Algérie et donc au Maghreb ainsi que dans le nord-ouest de l'Afrique (notamment les pays du Sahel), tout en constituant par ailleurs un modèle et une référence locale pour des éléments désabusés de la diaspora algérienne, attirés par l'activisme djihadiste. En même temps, la poursuite de l'insurrection signifie que la crise algérienne n'est pas complètement terminée, ce que suggère aussi l'incapacité à résoudre des questions constitutionnelles fondamentales - à savoir le rôle politique de l'armée, les prérogatives de la présidence, l'indépendance de la justice et, plus généralement, le problème de l'édification d'un Etat de droit.

Bien que ces obstacles persistants puissent laisser supposer que peu de véritables changements ont eu lieu au cours de ces dix dernières années, les islamistes algériens ont pourtant revu leur approche et leur discours à bien des égards. L'activisme islamique politique a abandonné son attirance brève, mais intense, pour la révolution et a renoué avec des stratégies essentiellement réformistes. Les partis islamistes acceptent désormais le concept d'Etat-

nation et ont soit renoncé tacitement à l'idéal d'un Etat islamique, soit l'ont réconcilié avec les principes démocratiques. Ils ne préconisent plus de positions fondamentalistes sur la loi islamique et ont commencé à accepter l'égalité des sexes, notamment le droit aux femmes de travailler à l'extérieur du foyer et de participer à la vie publique. Ces changements sont le reflet d'une résurgence partielle des idées du mouvement de "modernisme islamique" datant de la fin du dix-neuvième, début vingtième siècle. Le véritable fondamentalisme (hostile à la démocratie ainsi qu'à l'idée de nation, hermétique à la pensée innovatrice et conservateur sur le statut des femmes) est désormais restreint au courant salafiste dont les partis islamistes se dissocient eux-mêmes explicitement.

La rébellion armée est aujourd'hui confinée à l'aile djihadiste de la Salafiyya. Son essor initial a beaucoup reposé sur la participation d'une variété de courants idéologiques, dont des mouvements émanant ou inspirés, du moins en partie, des traditions nationalistes et populistes algériennes. Mais aujourd'hui, seules les formations issues du courant salafiste demeurent actives et elles ne disposent d'aucune représentation dans la sphère des partis politiques. A mesure que s'est rétrécie l'assise politique et sociale des mouvements armés, leurs connections avec les "mafias" locales impliquées dans des activités économiques illégales, telles que la contrebande, sont devenues plus apparentes. Les liens avec Al-Qaïda soulignent l'étroitesse de leur assise domestique et leur dépendance vis-à-vis de sources extérieures de légitimation.

L'abandon du fondamentalisme par les principaux partis islamistes signifie que les deux antagonismes qui ont structuré le champ politique au début des années 1990 en y polarisant et paralysant le débat - à savoir islamisme versus laïcisme et islamisme versus Etat-nation - ont été largement dépassés. Un débat inclusif et constructif sur les réformes entre les principaux courants politiques, y compris islamistes, devrait désormais être possible.

Avec l'amélioration de la situation sécuritaire, l'armée a commencé à reconnaître qu'elle devrait se retirer de sa position politique dominante et laisser plus de latitude à l'aile civile du régime, un développement bienvenu mais toujours provisoire. Il est à craindre que les liens présumés entre Al-Qaïda et les mouvements armés encore actifs ne soient utilisés dans le contexte de la "guerre contre le terrorisme" comme un prétexte pour ralentir ou inverser cette tendance. Même si

certaines actions militaires demeurent nécessaires, le gouvernement devrait se voir vivement conseiller de considérer d'autres moyens - notamment politiques - pour juguler les groupes armés. Au-delà des mesures policières (y compris à travers une coopération accrue avec les partenaires régionaux et du pourtour méditerranéen), des mesures énergiques en faveur d'un rétablissement d'une régulation étatique des échanges devraient être adoptées de manière à restreindre une activité de contrebande, laquelle est vitale pour les mouvements armés.

Le gouvernement ne devrait pas uniquement avoir à compter sur le soutien américain en la matière; compte tenu de la menace terroriste qui pèse sur l'Europe, l'Union Européenne ainsi que ses Etats membres devraient faire de l'aide une priorité. L'implication d'Algériens de la diaspora au sein des réseaux terroristes en Europe a été très perceptible. Bien que des circonstances spécifiques à la diaspora peuvent s'avérer être le facteur principal, le démantèlement des mouvements armés en Algérie et la normalisation de la vie politique et économique du pays auraient un effet salutaire sur la diaspora algérienne et atténueraient d'autant l'attrait pour le djihadisme.

RECOMMANDATIONS

Au Gouvernement algérien:

1. Faire du démantèlement des mouvements armés encore actifs une haute priorité, surtout en ce qui concerne le GSPC et HDS, à l'aide d'une stratégie politique, sécuritaire, judiciaire et diplomatique. En particulier:
 - (a) éviter de trop compter sur les moyens militaires et ne pas laisser l'argument des liens présumés existants entre ces mouvements et Al-Qaïda exclure une issue négociée pour mettre fin à leurs campagnes;
 - (b) s'assurer de la transparence de toutes les négociations en chargeant le ministère de l'Intérieur (ou un comité interministériel ad hoc présidé par le ministre de l'Intérieur) d'une responsabilité d'ensemble ainsi qu'en tenant à ce qu'il rende compte de ses décisions au Parlement; et
 - (c) restreindre les activités économiques et commerciales illicites dont dépendent les groupes armés:

- i. en engageant une campagne nationale de haut niveau contre la contrebande, notamment en expliquant l'importance du problème et l'approche à suivre pour l'enrayer, afin de gagner le soutien du public;
 - ii. en renforçant le service des douanes par l'augmentation de ses effectifs et rémunérations, ainsi qu'en améliorant les équipements et la qualité de la formation; et
 - iii. en renforçant les forces de police chargées des enquêtes et de la prévention du commerce illicite.
2. S'assurer du soutien actif des populations des régions sahariennes dans la lutte contre la contrebande et les incursions terroristes par le biais de projets spéciaux de développement qui démontrent la préoccupation de l'Etat à l'égard de leurs problèmes sociaux et économiques.
3. Réhabiliter et revaloriser les traditions nationales algériennes d'un Islam tolérant, pacifique et tourné vers l'avenir:
 - (a) en finançant, comme il convient, dans les universités et instituts, l'enseignement et la recherche dans le domaine des études islamiques respectueuses de ces traditions;
 - (b) en rehaussant le rôle et les activités du Haut Conseil Islamique tout en respectant et confirmant son autonomie vis-à-vis du gouvernement; et
 - (c) en autorisant l'activité d'associations indépendantes et les publications promouvant ces perspectives islamiques.

Aux partis politiques algériens:

4. Reconnaître la légitimité de tous les points de vue attachés à l'action pacifique et constitutionnelle.
5. Cesser de conférer à la Proclamation du 1er novembre 1954 le statut de texte sacré qui définirait clairement la place de l'Islam et les prescriptions islamiques dans l'Etat, et reconnaître le droit des générations futures à décider de ces questions démocratiquement.
6. Développer les éléments du consensus qui se dessine déjà sur l'instauration de l'Etat de droit en Algérie.

7. Soutenir et appuyer, dans la mesure du possible, les initiatives politiques du gouvernement visant à mettre définitivement fin à l'insurrection islamique.

Aux partenaires nord-américains et européens de l'Algérie:

8. Prôner l'utilisation maximale d'approches non militaires (politique, économique et judiciaire) pour mettre fin à l'insurrection islamique.
9. Soutenir et appuyer, dans la mesure du possible, les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la contrebande, le blanchiment d'argent et les autres formes d'activité économiques illicites liées au terrorisme, notamment à l'aide d'une coopération policière et des services de renseignement accrues.
10. Identifier, en coordination avec le gouvernement, les caractéristiques des flux commerciaux et humains entre l'Algérie et l'Europe qui facilitent le type d'activité de contrebande alimentant les groupes djihadistes, et concevoir des remèdes politiques.
11. Appuyer les efforts du gouvernement visant à développer une coordination efficace avec ses voisins du Maghreb et du Sahel pour aborder la relation entre la contrebande et l'activité liée à Al-Qaïda au Sahara central.
12. Explorer avec les autorités algériennes les formes de coopération technique et autres susceptibles de promouvoir le développement économique dans les régions sahariennes.

Le Caire/Bruxelles, 30 juillet 2004

ISLAMISME, VIOLENCE ET RÉFORMES EN ALGÉRIE: TOURNER LA PAGE

I. INTRODUCTION: ISLAMISME ALGERIEN 1962-1988

Les principales prémices du conflit entre les régimes arabes nationalistes et les mouvements islamistes au Moyen-Orient, notamment en Irak et Syrie baasistes ainsi qu'en Egypte sous Nasser, étaient absentes d'Algérie à la fois avant la révolution et pendant les deux premières décennies de l'indépendance après 1962.

A la différence du nationalisme arabe laïc du Baas, le nationalisme algérien était explicitement musulman. Et, à la différence du mouvement très élitiste des Officiers Libres qui prit le pouvoir en Egypte en 1952, le FLN était issu d'un mouvement nationaliste populaire et mobilisa presque toutes les tendances, y compris islamique, dans l'anti-colonialisme algérien; le conflit entre le régime de Nasser et la Société des Frères Musulmans n'a pas eu d'équivalent en Algérie. Bien qu'étant une extension du mouvement de la Salafiyya dont découlent les Frères Musulmans,³ le mouvement de réforme islamique (*al-Islah*) des dernières décennies de l'Algérie coloniale n'est pas devenu un concurrent du FLN. Mené depuis 1931 par l'*Association des Oulémas Musulmans Algériens* (AOMA)⁴ du Cheikh Abdelhamid Ben Badis, il a

³ Dans un retour aux sources scripturales de l'orthodoxie islamique, le mouvement Salafiyya invoquait les pères fondateurs de l'Islam (les "ancêtres pieux", *al-Salaf al-Salih*). La portée initiale du mouvement, antérieure à la Première Guerre Mondiale, s'opposait aux forces du conservatisme et de la décadence dans le monde musulman et préconisait un "modernisme islamique" sélectif; mais à partir des années 1920, il évolua dans une direction conservatrice et anti-occidentale avec une forte influence Wahhabite. Pour approfondir, voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord I*, op. cit.

⁴ Le mouvement de Ben Badis a combiné les thèmes du mouvement de la Salafiyya après la Première Guerre Mondiale (scripturalisme, puritanisme et hostilité vis-à-vis du soufisme et du culte des saints) avec des idées plus

grandi en dehors du Parti du Peuple Algérien (PPA) nationaliste et ne partageait pas initialement l'objectif de ce dernier, à savoir la rupture avec la France. Par la suite, cependant, il fut influencé par la tendance nationaliste. L'AOMA épousa les objectifs de guerre du FLN en janvier 1956, le rallia par la suite et fut représentée au sein de sa direction à partir d'août 1956. Les membres de l'AOMA ont servi également dans les rangs de l'Armée de Libération Nationale du FLN (ALN).⁵

Le FLN a conquis le monopole de la représentation des musulmans algériens entre 1954 et 1962 en obtenant le ralliement des principaux mouvements qui existaient déjà, et légua à l'Etat indépendant une formidable capacité de récupération.⁶ Conscient de l'impact du mouvement de Ben Badis, le FLN avait clairement signalé l'aspect islamique de son projet dès le début de la guerre,⁷ et fait sienne par la suite les idées clés de l'AOMA: la promotion d'un Islam réformé, scriptural et puritain ainsi que l'arabisation. L'Etat indépendant a suivi le mouvement.

progressistes (notamment la prise en compte de la science moderne) développées par la première phase "islamique-moderniste" de la Salafiyya à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord I*, op. cit.

⁵ Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité* (Paris, 1980), p. 410, fn. 17.

⁶ En 1955-1956, le FLN réussit un *tour de force* en obtenant le ralliement non seulement de l'AOMA mais aussi de l'*Union Démocratique du Manifeste Algérien* de Ferhat Abbas (représentant les classes moyennes occidentalisées) et du parti communiste algérien. Le seul élément qu'il ne récupéra pas furent les partisans jusqu'au-boutistes de Messali Hadj, regroupés dans son *Mouvement National Algérien* concurrent du FLN, que ce dernier élimina physiquement. La récupération a été une tactique préminente de l'Etat post-colonial ainsi qu'un élément central dans sa réponse au mouvement islamiste depuis 1989.

⁷ Dans sa proclamation du 1er novembre 1954, le FLN a défini son objectif comme étant "la restauration de l'Etat Algérien souverain, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques".

- La constitution de 1963 proclamait l'Islam religion de l'Etat et stipulait que le chef de l'Etat devait être un musulman; principes réaffirmés dans la constitution de 1977.
- Le gouvernement comprenait un ministère des Affaires religieuses, exerçant une tutelle sur le champ religieux, faisant des imams des fonctionnaires salariés, créant des instituts islamiques pour former les cadres religieux et assurant l'organisation du pèlerinage annuel à la Mecque.
- Les anciens de l'AOMA ont alimenté les effectifs du ministère et autres organismes associés, notamment le Haut Conseil Islamique, et ont également joué des rôles directeurs dans les appareils étatiques d'éducation, les médias contrôlés par le gouvernement et même au sein de l'armée.⁸
- Les idées salafistes ont alimenté des campagnes officielles dirigées, aux débuts des années 1970, contre certaines confréries soufies, ainsi qu'une "Campagne contre la Dégradation des Mœurs" lancée par le gouvernement en 1970, laquelle a stigmatisé certaines influences culturelles occidentales.⁹
- En 1976, le statut officiel de l'Islam a été réaffirmé dans la Charte Nationale adoptée par referendum, les jeux d'argent proscrits et le "week end" musulman introduit.

Tout au long de cette période, les activistes islamiques ont agi comme un groupe de pression. Le caractère musulman de l'État a été mis en exergue à maintes reprises sous la présidence de Houari Boumediène (1965-1978) et n'a pas été sérieusement remis en cause. Les islamistes, qui ne participaient pas directement au régime, revendiquaient des changements de politiques, et les tenants de l'"Islam officiel" pouvaient s'appuyer sur ces revendications pour obtenir davantage de concessions dans les débats internes du gouvernement.¹⁰

⁸ Hugh Roberts, *North African Islamism in the Blinding Light of 9-11*, London School of Economics, Development Research Centre, Working Paper (1st series) No. 34, Octobre 2003, pp. 23-24.

⁹ Bernard Cubertafond, *La République algérienne démocratique et populaire* (Paris, 1979), pp. 88-91.

¹⁰ Trois fois seulement les oulémas ont critiqué ouvertement le gouvernement. En 1964, Cheikh Bachir al-Ibrahimi, qui avait dirigé l'AOMA de 1940 à 1951, attaqua la politique du Président Ahmed Ben Bella ainsi que son style de

Jusqu'aux années 1980, le recours à la violence par les islamistes algériens était inexistant. La première révolte armée importante à afficher un aspect islamique fut celle de Mustapha Bouyali, à la tête d'un petit mouvement maquisard, le Mouvement Islamique Algérien (MIA), dans l'arrière-pays d'Alger entre 1982 et 1987, lorsqu'il fut tué.¹¹ Mais Bouyali était un ancien de l'ALN ainsi que du Front des Forces Socialistes (FFS),¹² après quoi il avait rejoint le FLN pendant un temps. Ses références islamistes étaient plutôt vagues: il n'appartenait à aucun des courants majeurs d'activisme islamiste qui s'étaient développés à la fin des années 1970 et au début des années 1980, en particulier le courant salafiste, encore moins à son aile djihadiste. Comme l'a confirmé à ICG le commentateur algérien, Hmida Laayachi:

Quand on analyse son discours et ses références, on ne peut pas parler de *salafiyya djihadiyya*. Le MIA n'était pas mu par une idéologie forte et homogène, le discours de Mustapha Bouyali empruntait quelques accents à la Salafiyya mais il était très simpliste, plus populiste qu'autre chose.¹³

Il serait plus exact de qualifier le MIA de Bouyali de rejeton rebelle de la tradition FLN-ALN qui s'est exprimé dans un registre islamiste conformément au ton idéologique des années 80, tout comme la

gouvernement, et appela à un retour au principe islamique de la *shūra* (consultation); voir Arslan Humbaraci, *Algeria: A Revolution that Failed* (London, 1966), p. 237; François Burgat, *L'Islamisme au Maghreb* (Paris, 1988), p. 146, et Michael Willis, *The Islamist Challenge in Algeria* (Reading, 1996), pp. 39-41. En 1974, un autre ancien de l'AOMA, Cheikh Abdellatif Soltani, publia une diatribe contre le socialisme du régime (Burgat, op. cit., pp. 147-148). En 1976, un troisième vétéran de l'AOMA, Cheikh Mohammed Kheireddine, a été l'un des quatre principaux signataires d'une déclaration contestant la politique du Président Boumediène sur la question du Sahara occidentale.

¹¹ Burgat, op. cit. pp. 164-68; Séverine Labat, *Les Islamistes algériens entre les urnes et le maquis* (Paris, 1995), pp. 90-94.

¹² Fondé par Hocine Aït Ahmed en juillet-septembre 1963, le FFS a été l'un des premiers mouvements dissidents à faire sécession du FLN, dont Aït Ahmed avait été un des membres fondateurs en 1954. Sa rébellion contre le gouvernement du Président Ahmed Ben Bella s'étendit de septembre 1963 à juin 1965. Le FFS survécut clandestinement jusqu'à sa légalisation fin 1989.

¹³ Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003. Laayachi est le directeur du quotidien algérois de langue arabe *El-Youm* et l'auteur de *Al-Islamiyyûn al-Jaza'iriyûn baina 'l-Sulta wa 'l-Rassâs* (Les islamistes algériens entre le pouvoir et les balles), Alger, 1992.

rébellion précédente du FFS s'était exprimée en termes socialistes à la façon des années 60.

Au début des années 80, le mouvement islamiste algérien s'était sensiblement développé, reflétant en partie l'influence de tendances régionales plus larges. Mais le nouveau régime du Président Chadli a également encouragé ce mouvement, à l'instar de Sadate en Egypte dans les années 1970,¹⁴ en se servant des islamistes comme supplétifs dans sa campagne contre les hauts dignitaires restés fidèles aux politiques de l'ex-président Boumediène et particulièrement dans sa purge de la gauche au sein de l'Union National de la Jeunesse et l'Union Générale des Travailleurs. En même temps, le ministère des Affaires religieuses permit à des centaines, et finalement des milliers, de nouvelles mosquées appelées les "mosquées libres", qui commençaient à être bâties sur initiative privée, d'échapper au contrôle de l'État. Leurs imams, soumis à aucune tutelle ministérielle et s'appuyant sur les fidèles locaux, étaient libres de se livrer à des sermons fougues contre la corruption et avaient un intérêt à agir de la sorte.¹⁵

A cette époque, le mouvement islamiste exhibait déjà plusieurs tendances distinctes¹⁶. Il existait deux variantes de la tradition salafiste:

- (a) celle des tenants de l'Islam officiel, anciens de l'AOMA et de la tradition réformiste de Ben Badis, notamment Abderrahmane Chibane.¹⁷ Alors que leur fonction consistait à préserver la légitimité islamique de l'Etat, ils ont cherché à garantir la conformité des politiques gouvernementales à l'enseignement salafiste ainsi qu'à récupérer les courants émergents de l'activisme islamiste;¹⁸ et
- (b) les vétérans dissidents de l'AOMA, notamment Cheikh Abdellatif Soltani (1902-1984) et Cheikh Ahmed Sahnoun (1907-2003), agissant en dehors de l'Islam officiel, développant un discours ciblant la décadence de la morale ainsi que la

corruption en hauts lieux, et servant de mentors à une nouvelle génération de prédicateurs militants, dont Ali Ben Hadj (1956-) et El-Hachemi Sahnouni (1958-). C'est ce courant qui prédomina dans les "mosquées libres"¹⁹.

Il existait également deux variantes de la vision des Frères Musulmans:²⁰ une tendance "internationale" affiliée aux Frères égyptiens et menée par Mahfoud Nahnah (1942-2003), et une tendance "locale" dirigée par Abdallah Djaballah (1956-), influencée par le mouvement égyptien mais indépendant vis-à-vis de lui.

Enfin, il y avait un courant spécifiquement "algérien", inspiré en partie par les idées du penseur islamique algérien Malek Bennabi (1905-1973),²¹ connu sous le terme de la *Jaz'ara* (les algérienistes)²². Ce groupe se distinguait par l'élément de modernisme présent dans ses conceptions et son acceptation de l'idée de la nation algérienne, mais aussi par son élitisme intellectuel; il n'était influent que dans les universités²³.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Émanation, tout comme l'AOMA algérienne, du mouvement de la Salafiyya des années 1920, les Frères Musulmans se sont développés en Egypte et sont devenus un mouvement social bien organisé, doté d'une solide assise populaire et d'ambitions politiques. Réprimés par Nasser, ils ont été réhabilités par Sadate. Au milieu des années 1970 et plus encore dans les années 1980, les Frères Musulmans ont incarné le modèle principal d'un activisme social à multiples facettes (prédication islamique, oeuvres de bienfaisance, associations d'entraide, associations éducatives et sportives, etc.) et de militantisme politique (distinct du djihadisme violent) pour des dissidents algériens. Pour un compte-rendu plus exhaustif, voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord II*, op. cit.

²¹ Auteur notamment de "*Les Conditions de la Renaissance, problème d'une civilisation*" (Alger 1947, réimprimé en 1948; réédité Ouled Fayet, Algérie, 1992) et *Vocation de l'Islam* (Paris, 1954). Sur Bennabi, voir Allan Christelow, "An Islamic Humanist in the 20th Century: Malik Bennabi", *The Maghreb Review* 17, nos. 1-2 (1992), pp. 69-83.

²² Le terme *Jaz'ara* était originellement appliqué à ce courant par un autre islamiste, Mahfoud Nahnah, afin de stigmatiser le refus du groupe de s'inscrire dans l'optique plus large du mouvement islamiste international. Ce refus reflétait leur prise de distance vis-à-vis de la tendance salafiste ainsi que leur rejet des doctrines radicales de Sayyid Qutb. En décembre 1990, des membres de ce courant établirent l'Association Islamique pour l'Edification Civilisationnelle, un nom qui reflétait l'influence de l'enseignement de Bennabi selon lequel la civilisation islamique, plutôt que la croyance islamique, constituait le vrai enjeu. Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003.

²³ Ibid.

¹⁴ Voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord II: l'Opportunité de l'Egypte*, 20 Avril 2004.

¹⁵ Ahmed Rouadja, *Les Frères et la mosquée: enquête sur le mouvement islamiste en Algérie* (Paris, 1990), pp. 77-109, 144-45.

¹⁶ Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003.

¹⁷ Abderrahmane Chibane (1918-) était ministre des Affaires religieuses de 1980 à 1986 et est président de l'AOMA (ré-établie en tant qu'association légale en 1991) depuis 1998.

¹⁸ A propos de la stratégie de récupération pratiquée par Chibane, voir Rouadja, op. cit., p. 144.

Aucun de ces mouvements ne représentait un défi sérieux pour l'Etat. Bien que le FIS ait été largement composé d'éléments issus de l'aile dissidente de la Salafiyya et la variante locale des Frères Musulmans, ceci ne permet pas d'expliquer le comportement qu'il adopta par la suite.

II. LE FIS

Le Front Islamique du Salut (FIS) a été fondé en mars 1989 et légalisé en tant que parti politique au mois de septembre suivant. Il trouva rapidement du soutien, particulièrement parmi les classes pauvres des grandes villes et la jeunesse urbaine, et remporta le 12 juin 1990 une écrasante victoire aux élections des assemblées municipales et régionales (premières élections pluralistes en Algérie depuis l'indépendance).²⁴ Malgré la répression de juin-juillet 1991, au cours de laquelle ses dirigeants, Abassi Madani²⁵ et Ali Ben Hadj,²⁶ ainsi que nombre d'autres activistes furent arrêtés, le parti arriva largement en tête lors du premier tour des élections législatives le 26 décembre 1991, ce qui le plaçait en très bonne position pour le gain d'une majorité massive à l'Assemblée Nationale, si le second tour s'était déroulé le 16 janvier 1992.²⁷ Au lieu de cela, le 11 janvier 1992, les chefs militaires ont contraint le Président Chadli à démissionner et ont annulé les élections. Au cours des jours suivants, ils créèrent un soi-disant Haut Comité d'Etat pour servir de présidence collective pendant le reste du mandat de Chadli et appliquèrent une loi, négligée auparavant, interdisant aux partis politiques l'usage des mosquées comme tribune, provoquant ainsi des affrontements violents avec les activistes du FIS à travers le pays. Ces troubles ont alors été invoqués pour justifier les décisions annoncées le 9 février 1992 décrétant

²⁴ Le FIS obtint 4,2 millions de voix (54% du total) et prit le contrôle de 854 des 1581 assemblées municipales d'Algérie et 31 des 48 assemblées de *wilaya* (assemblées régionales).

²⁵ Né en 1931, Abassi a participé au soulèvement du FLN du 1er novembre 1954; après 1962, il a milité au sein du FLN jusqu'à la fin des années 1970, puis devint un leader du mouvement islamiste au début des années 1980. Selon Hmida Laayachi, "Abassi Madani était davantage un produit du FLN qu'un islamiste". Entretien ICG, 20 août 2003.

²⁶ Né en Tunisie d'une famille de réfugiés, Ben Hadj devint durant les émeutes de 1988 le dirigeant islamiste le plus en vue du quartier de Bab El Oued à Alger.

²⁷ Le FIS remporta 3,26 millions de voix (1 million de moins qu'en 1990), correspondant à seulement 24,59% de l'électorat. Compte tenu du fort taux d'abstention, le score du FIS équivalait à 47,27% du total des suffrages exprimés et a permis au FIS de remporter 188 sièges au premier tour et à ses candidats d'être en tête dans 143 des 198 sièges en ballottage. Le FFS de Hocine Aït Ahmed obtint 25 sièges, principalement en Kabylie, le FLN dut se contenter de 16 sièges sur l'ensemble du pays et les candidats indépendants de trois. Ces résultats signifiaient que le FIS devait finalement remporter environ 75% des sièges de la nouvelle assemblée.

l'instauration d'un état d'urgence et l'interdiction du FIS. Toutes deux sont encore en vigueur aujourd'hui.

Avec la dissolution du parti, c'est la tendance djihadiste, qui n'a jamais cru en une stratégie électorale qui prit la relève. Plusieurs mouvements armés se développèrent, autour desquels gravitèrent bientôt des militants du FIS en cavale. Les éléments de la direction du FIS encore en liberté (clandestins ou exilés)²⁸ en furent réduits à tirer parti d'une rébellion qu'ils n'avaient pas organisée et qu'ils ne contrôlaient pas dans une tentative de persuader les autorités de revenir sur l'interdiction du parti en échange de son aide pour mettre fin à la violence. Cet effort fut vain; en 1997, le FIS n'avait conservé de liens qu'avec un seul mouvement armé, l'Armée Islamique du Salut (AIS). Lorsqu'en septembre 1997, l'AIS négocia un cessez-le-feu avec les commandants de l'armée algérienne (Armée Nationale Populaire, ANP), il devint clair que l'investissement du parti dans la rébellion avait échoué. Depuis la dissolution de l'AIS en 2000, le FIS en tant qu'organisation n'a plus eu aucune connexion avec des mouvements armés encore actifs. Ses perspectives d'être légalisé à nouveau semblent lointaines et dépendent vraisemblablement entièrement du bon vouloir des autorités algériennes.

A. JOUER AVEC LE FEU: LE RÉGIME ET LE FIS, 1989-1991

A l'époque, la légalisation du FIS en septembre 1989 a suscité peu de controverse. Rétrospectivement, les deux critiques majeures émanent, d'une part, des militants laïcs opposés à la légalisation de leurs adversaires idéologiques et, d'autre part, des gouvernements conservateurs ailleurs (notamment l'Égypte et la Tunisie) hostiles à la légalisation de ce qui constitue l'opposition la plus importante dans leurs sociétés respectives. Selon ces deux points de vue, des partis fondés sur la religion ne devraient pas être autorisés. Cependant cet aspect du FIS n'était pas la source du problème que le parti posa par la suite.

Le problème fondamental venait plutôt du fait que, depuis le début, le FIS avait tendance à subvertir la constitution de 1989 à laquelle elle devait sa propre

existence légale, non seulement en préconisant un Etat islamique (*dawla Islamiyya*) mais aussi en qualifiant la démocratie d' "infidèle" (*kufir*).²⁹ En agissant ainsi, il a non seulement fait preuve d'un manque de respect envers la constitution mais a aussi encouragé son audience populaire à adopter la même attitude, tout en affolant des tranches importants de la classe moyenne ainsi que les élites administratives et militaires, et en sapant la confiance et loyauté qu'ils accordaient au nouvel ordre politique. Les prises de position du FIS n'auraient peut-être pas eu un tel impact si d'autres partis d'envergure avaient existé et avaient été capables de mobiliser des pans entiers de l'électorat de façon à contenir le FIS. Mais il n'y en avait pas. Dans ces circonstances, l'attitude du FIS à l'égard de la constitution et de la démocratie n'était pas sans une certaine importance.

La légalisation du FIS ne témoignait pas pour autant d'un engagement profond du régime vis-à-vis des principes libéraux; le même gouvernement qui le légalisa, refusa au moins deux autres partis sous des prétextes qui n'avaient rien de démocratiques.³⁰ Il ne fut pas légalisé en raison de la pression populaire, les islamistes étant eux-mêmes divisés quant à l'opportunité de constituer un parti.³¹ Les autorités ont expliqué qu'il était préférable d'autoriser les islamistes à mener leurs activités à la lumière du jour plutôt que clandestinement.³² Mais il n'était pas nécessaire de légaliser des partis politiques pour amener les islamistes à opérer en plein jour et dans le cadre de la loi: il aurait suffi pour cela de légaliser les

²⁸ En septembre 1993, Rabah Kebir, qui s'était réfugié en Allemagne, annonça la création d'une *Instance Exécutive à l'Étranger* du parti; presque en même temps, Anouar Haddam, qui avait été élu le 26 décembre 1991 et qui avait fui vers les Etats-Unis, établit la *Délégation Parlementaire à l'Étranger* du FIS.

²⁹L'article 40 de la constitution du 23 février 1989 autorisa la création d'"associations à caractère politique", mais ajouta la mention que "ce droit ne peut toutefois être invoqué pour attenter aux libertés fondamentales, à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale, à l'indépendance du pays et à la souveraineté du peuple".

³⁰ Une demande déposée en vue de refonder le PPA par les anciens sympathisants de Messali Hadj, qui avaient été associés au MNA (le rival du FLN pendant la guerre), a été rejetée; plus surprenant, une demande soumise par un ancien du FLN, héros de la guerre, Abdelhafid Yaha, également ancien compagnon de Hocine Aït Ahmed au FFS, pour fonder un parti rassemblant des dissidents du FFS s'est vue rejetée également.

³¹ Cheikh Ahmed Sahnoun avait déjà fondé la Ligue de la Prédication Islamique (*Rabitat al-Da'wa al-Islamiyya*) pour servir de parapluie au mouvement islamiste dans son ensemble et il s'opposa au projet d'un parti politique, à l'instar de la mouvance *Jaz'ara*; les dirigeants des deux autres rassemblements importants, Mahfoud Nahnah et Abdallah Djaballah, bien qu'en principe favorables à un parti islamiste, ont tous deux refusé de rejoindre le FIS.

³² Willis, op. cit., pp. 119-121.

associations, journaux et maisons d'édition islamistes. La vraie raison de la décision de les légaliser reste loin d'être évidente.³³ En agissant ainsi, les autorités ont autorisé un parti qui non seulement mettait en question la constitution de façon incendiaire,³⁴ mais qui également ne rencontra effectivement aucune opposition à mesure qu'il exploitait les traditions révolutionnaires de l'Algérie au profit de son projet controversé.

La façon dont le FIS a unifié le gros de la mouvance islamiste, auparavant diffuse, a reposé sur les modèles politiques, pour la plupart algériens d'origine, qu'il imita. De par le choix du nom qu'il s'est donné,³⁵ de par l'usage de thèmes nationalistes et comme par son acceptation du leadership suprême d'Abassi Madani,³⁶ il se posa en seul héritier légitime du FLN historique

³³ Séverine Labat a soutenu que Chadli a encouragé la formation de partis islamistes parce que "[p]référant être confronté à une opposition islamiste par définition "illégitime" aux yeux de ses bailleurs de fonds occidentaux, et par conséquent réprimable à merci -- alors qu'il eût été infiniment plus délicat de laisser se déployer une opposition démocrate jouissant de la sympathie de l'opinion publique internationale" (op. cit., p. 98); voir également Mohammed Harbi, "La fausse 'démocratie' de l'après-88" dans Reporters Sans Frontières, *Le Drame Algérien: un peuple en otage* (Paris, 1995), pp. 134-136.

³⁴ L'argument est ici différent de la position qui consiste à refuser les partis fondés sur la religion; certains partis appartenant à cette catégorie (e.g. les partis démocratiques chrétiens) ont été les piliers des constitutions démocratiques en Europe. Le problème avec le FIS était que non seulement il qualifiait la constitution 1989 de non islamique (à la différence des Frères Musulmans égyptiens aujourd'hui qui admettent le caractère islamique de l'Etat égyptien; voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord II*, op. cit.) mais aussi préconisait sa conception concurrente d'un Etat islamique de manière très provocatrice ce qui eut tendance à dresser ses partisans à travers le pays à la fois contre l'Etat et contre leurs concitoyens.

³⁵ Le terme "front" (*jabha*) appartient au vocabulaire de la tradition nationaliste et non pas islamiste. En Algérie, l'abréviation FIS résonnait comme le mot *fil* en français, suggérant que le FIS était "le fils du FLN"; voir Lahouari Addi, "Le FLN est le père du FIS" in L. Addi, *L'Algérie et la Démocratie* (Paris, 1994), pp. 97-119, et Hugh Roberts, "From Radical Mission to Equivocal Ambition: The Expansion and Manipulation of Algerian Islamism, 1979-1992", in Martin E. Marty and R. Scott Appleby (eds.), *Accounting for Fundamentalisms: the dynamic character of movements* (Chicago: American Academy of Arts and Sciences, 1994), pp. 428-289, 454-455.

³⁶ Le statut qu'avait Abassi d'"un homme du 1er novembre" était une prémice à son influence au sein du FIS. Ben Hadj et plusieurs autres dirigeants du FIS étaient issus de familles connues pour leur participation au sein du FLN pendant la guerre.

de 1954-1962.³⁷ En mobilisant la tradition populiste algérienne, en séduisant davantage les populations urbaines que rurales et en se fiant à un leadership charismatique, il s'est apparenté au PPA de la période 1937-1954 dont est issu le FLN.³⁸ Parce que ces aspects n'ont en général pas été compris, le parti a été largement perçu comme incarnant une opposition absolue à la tradition nationaliste et l'Etat-Nation.

Depuis le début, en dénonçant dans son discours "*les voleurs du FLN*" et "*l'Etat impie*", le FIS a exprimé ce qui a pu paraître comme posant un défi révolutionnaire à l'Etat. Alors que le premier élément recyclait l'attitude de dénonciation de la corruption adoptée de longue date par le mouvement islamiste, le second était un emprunt discutable à la critique de Sayyid Qutb de l'Etat égyptien sous Nasser.³⁹ Mais son application du *takfir*⁴⁰ (l'acte de dénonciation de quelqu'un ou de quelque chose comme étant impie) à l'Etat algérien n'a jamais été sérieusement argumentée et ignorait le fait que deux des arguments de Qutb à propos de l'Egypte de Nasser ne s'appliquaient pas clairement à l'Algérie.⁴¹

Cette rhétorique radicale était naturellement alarmante pour les classes moyennes occidentalisées de l'Algérie et fut généralement traduite par les médias

³⁷ Ceci l'amena à opposer dans son discours le FLN "vertueux" de la guerre au FLN "corrompu", au pouvoir depuis 1962.

³⁸ Voir Omar Carlier, *Entre Nation et Djihad: histoire sociale des radicalismes algériens* (Paris, 1995), pp. 364-378, et Hugh Roberts, "Doctrinaire Economics and Political Opportunism in the Strategy of Algerian Islamism", in John Ruedy (ed.), *Islamism and Secularism in North Africa* (New York, 1994), pp. 123-147. Fondé par Messali Hadj (1898-1972) et dominé par sa personnalité charismatique, le PPA a été le berceau de tous les fondateurs du FLN; Abassi a été un militant du PPA avant de rejoindre le FLN en 1954.

³⁹ Voir M. Al-Ahnaf, B. Botiveau and F. Frégosi, *L'Algérie par ses Islamistes* (Paris, 1991), p. 77 et seq.

⁴⁰ A propos de la pensée de Qutb et du concept de *al-takfir*, voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord I*, op. cit.

⁴¹ L'argumentaire de Qutb fondé sur la suppression par Nasser des Frères Musulmans et, par extension, de la mission religieuse (*da'wa*) ne s'appliquait pas à l'Algérie, où l'Etat avait récupéré et non supprimé l'AOMA, et la tolérance officielle des "mosquées libres" dans les années 1980 reflétait une attitude permissive et non répressive à l'égard des prédicateurs indépendants. Egalement, l'argument de Qutb à propos de la nature barbare (*jahili*) de l'Etat égyptien due à la brutalité des pratiques répressives du régime ne s'appliquait pas non plus à ce moment-là à l'Etat algérien, qui avait traité l'opposition islamiste avec indulgence; à la différence de l'Egypte nassérienne, où un certain nombre de Frères Musulmans avaient été pendus entre 1954 et 1966, l'Etat algérien n'a pas exécuté un seul islamiste entre 1962 et 1993.

occidentaux comme l'expression d'une authentique ambition révolutionnaire. En réalité, cependant, le FIS concentra initialement ses attaques sur le FLN, son principal rival électoral, tout en adoptant une attitude très différente vis-à-vis des vraies autorités, le Président Chadli et le gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche. Loin de s'engager dans une opposition démagogique au programme de réformes économiques de ce dernier, le FIS l'a soutenu⁴² ainsi que Chadli dans son rôle d'arbitrage du jeu politique. Sa tactique était d'obtenir un soutien en galvanisant les masses urbaines à l'aide d'une rhétorique agressive et ensuite de négocier en position de force avec le gouvernement.⁴³ En outre, en s'en prenant au FLN, le FIS attaquait la principale source de résistance au tandem Chadli-Hamrouche. Cette collusion majeure entre les dirigeants du FIS et les autorités en 1989-1990 explique pourquoi de nombreux éléments du courant salafiste, traditionnellement réticent à défier les régimes sur le plan politique,⁴⁴ ont rejoint le FIS et occupé une place importante dans son leadership à cette époque.⁴⁵

Cette collusion a été un facteur majeur du succès électoral du parti en juin 1990. La principale condition préalable à cette victoire était le fait que le FIS a été en mesure de s'assurer un double monopole: celui de la tradition populiste (auparavant réservé au FLN) et celui de la cause islamiste.⁴⁶ Cependant, les

relations avec le régime de Chadli se sont dégradées à la suite de la promulgation, le 1^{er} avril 1991, d'une loi électorale accordant un poids disproportionné aux circonscriptions rurales (où le FLN dominait) au détriment des bastions urbains du FIS.⁴⁷ En réponse à cela, à l'heure où la controverse autour de la Guerre du Golfe de 1991 avait déjà tendu les relations avec le régime,⁴⁸ Abassi Madani lança un appel à la grève générale et conduisit des manifestations à Alger exigeant des amendements de la loi et des élections présidentielles anticipées. Bien que les manifestations aient été relativement disciplinées et se soient tenues conformément à un accord négocié avec les autorités (parmi lesquelles figurait un représentant de l'armée)⁴⁹ les chefs militaires sont intervenus. Aux premières heures du 4 juin 1991, la police anti-émeute lança un assaut brutal sur des manifestants endormis du FIS, ce qui provoqua des affrontements qui firent au moins 20 morts.⁵⁰ Hamrouche et son gouvernement réformateur tombèrent, les élections législatives furent reportées et Chadli fut contraint de

Algeria's Transition from Authoritarianism (Washington D.C., 1998), pp. 48, 87.

⁴⁷ Après avoir consolidé la position des réformateurs au sein du FLN à la suite de sa débâcle en juin 1990 au profit du FIS, Hamrouche cherchait alors à faire rebondir le FLN à l'occasion des élections législatives imminentes.

⁴⁸ Après avoir d'abord condamné l'invasion irakienne du Koweït en août 1990, le FIS s'identifia à l'hostilité populaire drainée par l'intervention de la coalition menée par les États-Unis, au détriment de ses propres liens avec l'Arabie Saoudite; en organisant par la suite des manifestations à Alger en janvier 1991 et en recrutant des volontaires pour aller se battre aux côtés des Irakiens, le FIS s'aliéna les chefs de l'armée, qui manifestèrent leur hostilité à l'avènement d'un gouvernement FIS dans un éditorial de la revue de l'armée, *El Djeïch*, en avril 1991.

⁴⁹ Il a été dit par la suite que le FIS avait préparé une tentative d'insurrection; voir Ali Haroun et al., *Algérie: Arrêt du Processus Électoral: enjeux et démocratie* (Algiers, 2002), p. 12. En fait, les manifestations ont débuté sous la forme d'une protestation pacifique et sont ensuite devenues techniquement un acte de désobéissance civile le 1er juin 1991, lorsque la campagne pour les élections législatives, prévues pour le 27 juin, fut lancée officiellement (les manifestations ont enfreint la réglementation des élections). Alors qu'elles ont été le théâtre de troubles secondaires, des indices suggèrent que ces derniers étaient le fait d'éléments extrémistes non-FIS et rien ne prouve en revanche qu'elles cherchaient l'insurrection. La visée la plus subversive qui peut leur être attribuée a été d'obtenir le report des élections législatives, où, selon la rumeur, le FIS allait perdre du terrain. Tous les actes de violence sérieux et les menaces de *djihad* des dirigeants en colère du FIS sont apparus après l'intervention du 4 juin.

⁵⁰ Selon Quandt "des douzaines" ont été tuées (op. cit., p. 57); Labat (op. cit., p. 118) avance que les chiffres officiels ont fait état de 84 morts et plus de 400 blessés.

⁴² Pour un aperçu global, voir Hugh Roberts, in John Ruedy, op. cit., pp. 123-147.

⁴³ Labat, op. cit., pp. 107, 109. Les dirigeants du FIS ont négocié avec le tandem Chadli-Hamrouche en 1989-1990, avec Hamrouche et les chefs militaires pendant les manifestations de mai-juin 1991, avec le nouveau gouvernement de Sid Ahmed Ghazali en juin et septembre-octobre 1991 et, après les élections du 26 décembre 1991, avec à la fois la présidence de la République et la direction du FLN.

⁴⁴ Ceci a été vrai au départ pour la nouvelle génération des salafistes en Algérie, notamment Ali Ben Hadj, comme a pu l'observer Abderrazak Makri, vice-président du MSP islamiste modéré. Entretien ICG, Alger, 1er août 2003.

⁴⁵ En plus des membres fondateurs, Ali Ben Hadj et El-Hachemi Sahnouni, on comptait parmi les salafistes proéminents au sein du FIS: Bachir Fkih, Saïd Makhloufi, Ahmed Merani et Benazzouz Zebda.

⁴⁶ Que les autorités se soient faites complices du succès du FIS semblait obscur à l'époque, mais a depuis été clairement établi. Voir Aïssa Khelladi, *Les Islamistes Algériens Face au Pouvoir* (Algiers, 1992), pp. 183-186; Hugh Roberts in Marty et Appleby, op. cit.; Ghania Mouffok, "Le FLN entre pouvoir et opposition" in Reporters Sans Frontières, *Le Drame Algérien* (Paris, 1995), pp. 147-149; Willis, op. cit., p. 121; William Quandt, *Between Ballots and Bullets:*

déclarer l'état de siège et de se dissocier du FLN en démissionnant de sa présidence. A la suite de nouveaux troubles une quinzaine de jours plus tard, Abassi Madani et Ben Hadj furent arrêtés le 30 juin sur des accusations leur faisant encourir la peine de mort.⁵¹

Ces événements entraînèrent de grands bouleversements au sein de la direction du FIS. Les Salafistes s'étaient généralement opposés à la décision d'Abassi d'affronter le gouvernement.⁵² Par la suite, la plupart d'entre eux désertèrent le parti, la majorité abandonnant entièrement l'opposition, certains d'entre eux acceptant même de servir au sein du régime,⁵³ une minorité optant pour la stratégie djihadiste de rébellion armée qui commença dès lors à se préparer à mesure que les anciens du MIA de Mustapha Bouyali réactivaient leurs réseaux.⁵⁴ A partir de juillet 1991, le FIS fut dominé par des éléments⁵⁵ qui souscrivaient globalement à la ligne pragmatique et prudente de son nouveau chef par intérim, Abdelkader Hachani. Formellement, toutefois, il restait attaché à l'établissement d'un Etat islamique et persistait dans sa rhétorique de rejet de l'Etat tel quel. Après sa

victoire au premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, cela le rendit vulnérable aux accusations d'être une organisation dotée d'un but et d'une nature totalitaires, et fournit le prétexte à l'armée d'intervenir au nom de la démocratie.

B. JANVIER 1992

L'argument principal invoqué pour justifier l'interruption des élections consista à dire qu'une victoire du FIS aurait mené directement à une dictature islamique. Cet argument gagna la sympathie de la plupart des occidentaux, assurait le soutien des adversaires modernistes laïcs du FIS en Algérie et permit aux chefs de l'armée de prétendre qu'ils défendaient des principes républicains et démocratiques. La controverse autour de l'intervention n'a cessé de faire rage depuis et ne peut pas être entièrement réexaminée, encore moins arbitrée, ici. Mais deux points centraux devraient être brièvement développés.

Premièrement, alors que le résultat des élections a sans nul doute exposé l'armée et d'autres acteurs à des choix pénibles,⁵⁶ il est loin d'être évident que les circonstances justifiaient une intervention. L'argument avancé pour interrompre le processus électoral a consisté à dire qu'il aurait été plus difficile, voire impossible, d'empêcher une dictature islamique si l'on avait laissé le processus suivre son cours. Tel raisonnement aurait pu se révéler convaincant si l'issue du second tour s'était soldée par une assemblée dominée par le FIS disposant du pouvoir de changer la constitution. Or, contrairement à une analyse largement répandue, le FIS n'aurait pas pu utiliser sa majorité pour changer la constitution puisque le président détenait le monopole des initiatives en matière de réforme constitutionnelle, et les dirigeants

⁵¹ Abassi et Ben Hadj ont été jugés en juillet 1992 et condamnés à douze ans de prison. Les cinq autres dirigeants arrêtés avec eux -- Abdelkader Boukhamkham, Noureddine Chigara, Ali Djeddi, Kamel Guemazi et Abdelkader Omar -- ont écopé de durées d'emprisonnement moins longues et ont été relâchés en 1994.

⁵² Trois éminents Salafistes -- Fkih, Merani et Sahnouni -- s'opposèrent à l'appel d'Abassi à la grève générale. Amine Touati, *Algérie, les Islamistes à l'assaut du pouvoir* (Paris, 1995), p. 66, fn. 14. Le 25 juin 1991, le trio dénonça Abassi comme "un danger pour les Musulmans"; Abassi a été arrêté cinq jours plus tard. Ben Hadj, également, s'était initialement opposé à la grève. Entretien ICG avec Kamel Guemazi, Alger, 20 juillet 2003.

⁵³ Merani a été nommé conseiller auprès de Sid Ahmed Ghazali en février 1992 et plus tard ministre des Affaires Religieuses (janvier 1996-juin 1997); en décembre 1997, il a été nommé au Conseil de la Nation.

⁵⁴ La première rencontre des dirigeants de la future rébellion armée s'est tenue à Zbarbar dans les montagnes près de Lakhdaria, à 75 kilomètres au sud-est d'Alger, en juillet 1991 (Labat, op. cit., pp. 228-229).

⁵⁵ Notamment des membres de la mouvance dite *Jaz'ara* [algérieniste] dirigée par Mohamed Saïd, qui s'était initialement opposé à la formation du FIS avant de le rejoindre fin 1990. L'autre composante rassemblait des activistes de l'Est algérien (Abdelkader Hachani, Rabah Kebir) qui ont été soit membres du groupe Nahda d'Abdallah Djaballah, soit influencés par lui dans les années 1980; moins élitistes et modernistes que la *Jaz'ara*, ils partageaient son rapport à la tradition nationaliste et la disposition pour négocier leurs relations avec l'Etat algérien.

⁵⁶ Il doit être signalé que le problème auquel l'armée a répondu par son intervention aurait pu être facilement évité, étant donné qu'il provenait du résultat extraordinaire du premier tour des élections législatives qui promettait 75% des sièges de l'APN au FIS sur la base de 47,27% du total des voix, correspondant à seulement 24,59% de l'électorat. Ce résultat aurait pu être évité de façon entièrement constitutionnelle et démocratique en tenant des élections sur la base de la représentation proportionnelle. Puisque le gouvernement a introduit une nouvelle loi électorale en octobre 1991, spécialement pour ces élections, ne pas introduire la représentation proportionnelle a été une omission extraordinaire pour laquelle l'armée tient sa part de responsabilité, compte tenu de son contrôle à l'époque du ministère de l'Intérieur aussi bien que de celui de la Défense.

du FIS avaient exprimé leur volonté de travailler avec Chadli,⁵⁷ lequel avait également fait part de son souhait de "cohabiter" avec eux.⁵⁸ En outre, si la "cohabitation" avait échoué, Chadli disposait de la prérogative constitutionnelle lui permettant de dissoudre l'assemblée et convoquer de nouvelles élections. Si les chefs militaires avaient permis la poursuite du processus politique, ils auraient ainsi pu conserver l'option d'une intervention en cas de rupture, lorsque la prétention d'agir pour défendre la constitution aurait été plus convaincante.

Deuxièmement, même si l'argument en faveur de l'interruption du processus électoral est accepté, ceci n'explique pas les décisions ultérieures prises par les militaires d'interdire le FIS, d'arrêter des membres ordinaires du parti et de les interner dans des camps de concentration dans le Sahara, ce qui, d'une seule traite, fit de plusieurs milliers d'entre eux des hors-la-loi aigris et contribua à ce que la révolte armée encore en gestation devienne massive.⁵⁹

Ceci dit, le FIS a été également, au moins en partie, l'auteur de ses propres infortunes. Alors que son appel en faveur d'un Etat islamique et sa critique de la démocratie comme impie cherchaient d'abord à mobiliser la population urbaine déshéritée à des fins surtout électorales, étaient nuancés par sa volonté de négocier avec les autorités et ne reflétaient guère une intention révolutionnaire sérieuse, il était complètement illusoire de penser que ces prises de positions ne seraient pas impitoyablement exploitées par ses adversaires. Ses dirigeants ne semblaient pas avoir pris la mesure des forces adverses, et le recours dans ce contexte à une rhétorique alarmante et antidémocratique relevait d'une forme d'imprudence dont le prix à payer a été terrible. L'évolution du FIS par la suite suggère que cette leçon, au moins, fut comprise.

C. DE L'ETAT ISLAMIQUE A LA SOUVERAINETE POPULAIRE

A la suite du coup d'Etat de l'armée du 11 janvier 1992, la direction du FIS s'effondra. De nombreux militants, à l'instar de Hachani, furent rapidement arrêtés, tandis que d'autres sont passés dans la clandestinité et ont fini par rejoindre les mouvements armés émergents.

D'autres encore ont fui le pays et organisé l'aile extérieure du parti depuis leur exil. Dans ses derniers jours d'activité légale, le FIS s'était allié aux deux autres partis qui avaient remporté des sièges lors du premier tour des élections, le FLN et le FFS de Hocine Aït Ahmed,⁶⁰ en opposition aux manœuvres de l'armée et pour exiger la poursuite du processus électoral. Cette alliance a tenu pendant plusieurs années et fut une prémice à la conversion du FIS, du moins formellement, aux principes démocratiques.

Durant son âge d'or, à savoir en 1989-1990, le FIS avait clairement énoncé sa conception d'un Etat islamique, spécifiant que Dieu seul était souverain et que la démocratie n'était pas conforme à l'Islam.⁶¹ Depuis sa dissolution en 1992, ce qui a survécu du FIS en tant que force organisée a révisé sa conception et s'est accommodé aux principes démocratiques. Des signes précurseurs étaient déjà perceptibles en 1994⁶² et ont été confirmés par l'engagement du parti à la plateforme de Rome en janvier 1995.⁶³ Un des membres fondateurs du FIS, Kamel Guemazi, a confié à ICG:

"Démocratie" signifie l'exercice du pouvoir par le peuple. Dieu tout-puissant a légiféré sur certains aspects de la vie, mais la gestion, le choix des responsables, etc. relèvent de la

⁶⁰ Le fait que le FIS se soit allié avec le FLN, qu'il avait librement dénoncé dans sa propagande électorale, souligna le caractère opportuniste de son discours et sa tendance à prendre des positions tactiques conjoncturelles (bien que pour la bonne cause dans ce cas, étant donné le coup d'Etat de l'armée) plutôt qu'une perspective politique constante.

⁶¹ Voir Al-Ahnaïf, Botiveau and Frégosi, op. cit., pp. 81, 87-100.

⁶² En septembre 1994, Abassi a adressé depuis sa prison deux lettres au Président Zeroual indiquant qu'il souscrivait personnellement à l'*alternance*, principe selon lequel un parti élu au pouvoir doit accepter le verdict des urnes et éventuellement de ne pas se voir réélire; voir Hugh Roberts, *The Battlefield: Algeria 1988-2002* (London and New York, 2003), p. 170.

⁶³ Le 13 janvier 1995, des pourparlers se sont tenus à Rome sous l'égide de la Communauté Catholique de Sant' Egidio rassemblant le FLN, FFS, le Mouvement de la Nahda, le Parti des Travailleurs, La Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme et un représentant du FIS interdit (Anouar Haddam). Il résulta de ces discussions l'adoption d'une "Plateforme pour une Solution Politique Pacifique de la Crise en Algérie"; elle fut signée au nom du FIS par Haddam et Rabah Kebir, signalant l'adhésion du parti aux principes démocratiques.

⁵⁷ Willis, op. cit., pp. 238-239.

⁵⁸ Ibid., p. 243.

⁵⁹ Ibid., pp. 256-257.

souveraineté populaire. Dieu a légiféré mais la souveraineté, le pouvoir, est au peuple.⁶⁴

L'acceptation de la démocratie implique une nouvelle conception de l'"Etat islamique". Un autre membre dirigeant du FIS, Ali Djeddi, a expliqué à ICG que:

L'Etat islamique est un Etat dont la référence est l'islam. Il est l'Etat d'un peuple souverain, libre de ses choix aussi bien politiques qu'économiques...L'Etat islamique n'a pas une forme unique et définitive, une forme qu'on retrouverait aisément dans l'histoire, ancienne ou récente, et qu'il suffirait simplement de reproduire telle quelle, quelles que soient les particularités du contexte historique.⁶⁵

Par ailleurs, cette conception de l'Etat est proche de la conception originale du FLN:

Nous sommes pour une République dans laquelle le pouvoir appartiendrait au peuple algérien, dans le cadre des valeurs de notre nation. L'idée que nous nous faisons de l'Etat algérien, nous la puisons dans la déclaration du 1er novembre 1954: "Un Etat démocratique, social, dans le cadre des principes islamiques".⁶⁶

Cette position implique à la fois l'acceptation de la nation algérienne⁶⁷ ainsi qu'une conception révisée de la loi islamique influencée par la pensée "islamique moderniste" de Mohammed Abduh et de Malek Bennabi:

Prétendre légiférer sur la base de la Charia et ne pas tenir compte des trois dimensions variables que sont le temps, le territoire et l'homme n'est tout simplement pas réaliste...La référence islamique est une référence à des textes authentiques, le Coran et la sunna. L'application la plus parfaite de ces textes a eu lieu du temps du prophète (QSSL) et des quatre premiers *khulafa* [califes]. Elle n'en reste pas moins liée à un contexte temporel, territorial et humain bien précis. Nous pourrions en faire un modèle, un idéal à approcher, mais nous ne pourrions la

reproduire telle quelle, quatorze siècles plus tard. Ce que nous préconisons, c'est que toutes les solutions aux problèmes de la vie moderne fassent l'objet d'un débat entre les oulémas et les spécialistes et les experts...Les conclusions de ce débat doivent être soumises à l'approbation d'un peuple souverain, jouissant de toutes ses libertés, y compris de la liberté de s'organiser pour s'opposer à ce qu'on peut lui proposer d'avaliser...Nous concilierons ainsi le respect de la Charia et le respect de la volonté populaire.⁶⁸

Conformément à cette approche de la loi islamique, le FIS a désormais pris ses distances vis-à-vis de la Salafiyya contemporaine.⁶⁹

En réalité, le FIS a renoncé à sa critique originale de la constitution comme étant non islamique et l'accepte désormais, tout en se plaignant de sa mauvaise application.⁷⁰ L'acceptation de la démocratie et de la souveraineté populaire a pour corollaire l'acceptation du pluralisme idéologique, y compris une éventuelle tolérance des communistes et laïcs⁷¹ et d'autres courants de la pensée islamique, ainsi que de la liberté religieuse.⁷² Cette conception se situe à des lieues de celle du mouvement salafiste contemporain et plus particulièrement de son aile djihadiste. Logiquement, dans sa perspective internationale, le FIS d'aujourd'hui se dissocie d'Al-Qaïda et exprime une grande méfiance à son égard,⁷³ tout en critiquant simultanément la politique américaine au Moyen-Orient. Il se désolidarise aussi totalement des mouvements armés encore actifs en Algérie.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Cette position n'est pas sans rappeler celle des Frères Musulmans en Egypte. Voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord II*, op. cit.

⁷¹ "S'il existe encore des gens qui croient au communisme et pensent qu'ils peuvent le proposer comme solution aux Algériens, nous ne leur interdrons pas de le faire... S'il y en a qui sont convaincus de la nécessité d'une Constitution laïque et estiment que pareille Constitution est utile à l'Algérie, pourquoi leur interdire de le faire?" Entretien ICG avec Ali Djeddi, 10 juillet 2003. La position de Guemazi, telle qu'elle fut présentée à ICG, était moins nette.

⁷² Le FIS doit encore clarifier sa position à l'égard de l'apostasie. Ali Djeddi a confié à ICG que "personne ne peut s'arroger le droit, au nom de la nation ou de la Charia, de prendre des mesures punitives contre un musulman qui serait allé jusqu'à renier sa foi". Entretien ICG, Kolea, 10 juillet 2003. Cependant, Kamel Guemazi a semblé s'en tenir à la position traditionnelle, plus sévère lorsqu'il déclara: "Le châtement de l'apostasie est connu. Vous n'avez qu'à consulter les textes de la Charia.". Entretien ICG, Alger, 20 juillet 2003.

⁷³ Entretien ICG avec Ali Djeddi, Kolea, 10 juillet 2003.

⁶⁴ Entretien ICG avec Kamel Guemazi, Alger, 20 juillet 2003.

⁶⁵ Entretien ICG avec Ali Djeddi, Kolea, 10 juillet 2003; Ali Djeddi était membre fondateur du FIS et chef de sa Commission Politique; arrêté en juin 1991, il a été relâché en février 1994.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ "L'Algérie est une nation à part entière qui appartient au monde musulman, au monde arabe et aussi, à l'humanité. Nous ne voyons aucune contradiction entre ces différentes appartenances." Ibid.

III. LES MOUVEMENTS ARMES

La violence qui a ravagé l'Algérie depuis 1992 a été largement décrite en termes de guerre civile et également dépeinte comme la seconde guerre algérienne. Il y a certainement eu des similitudes avec la guerre de 1954-1962,⁷⁴ et l'envergure de l'insurrection doit beaucoup au fait que le recours au djihad armé ait remobilisé la tradition révolutionnaire du maquis. Toutefois, la rébellion islamique a été très différente du précédent soulèvement nationaliste en ce qu'elle s'est avérée incapable d'élargir la base de son soutien populaire et en ce qu'elle a été divisée aussi bien dans son organisation et ses objectifs que sur les plans de la tactique et de la méthode. Cette incohérence a abouti au fait que la rébellion n'a jamais vraiment été en mesure de renverser l'Etat, mais elle l'a également rendue extrêmement difficile à enrayer.

A. OBJECTIFS CONFLICTUELS

Depuis 1992, le soulèvement armé a été mené par de nombreuses organisations distinctes, notamment le MIA,⁷⁵ MEI,⁷⁶ GIA,⁷⁷ FIDA,⁷⁸ AIS,⁷⁹ LIDD,⁸⁰ GSPC,⁸¹ et HDS,⁸² sans parler d'une pléthore de

⁷⁴ En plus des méthodes utilisées des deux côtés, un parallèle entre les deux "guerres" réside dans le fait que l'insurrection a débuté seulement après le barrage par les autorités du chemin constitutionnel menant au pouvoir.

⁷⁵ *Mouvement Islamique Armé* dirigé par Abdelkader Chebouti, qui a remobilisé les vétérans du mouvement de Mustapha Bouyali; il se désintégra après la mort de Chebouti fin 1993.

⁷⁶ *Mouvement pour un État Islamique* conduit par Saïd Makhoulfi, un fondateur du FIS qui quitta le parti en juillet 1991; Le MEI disparut après la mort de Makhoulfi en 1997.

⁷⁷ *Groupe Islamique Armé*, fondé 1992 par Mansour Miliani et Mohammed Allal, mais qui ne se développa qu'une fois ces derniers relayés par d'autres leaders, notamment ceux parmi les vétérans algériens de la guerre afghane; groupe toujours actif en 2004.

⁷⁸ *Front Islamique du Djihad Armé*, fondé par certains anciens membres de la tendance *Jaz'ara*; il rallia le GIA à un certain moment mais plus tard redevint indépendant avant d'être éliminé en 1996.

⁷⁹ *Armée Islamique du Salut*, fondée en juillet 1994 par des éléments du MIA à la suite de la désintégration de celui-ci; liée au FIS et menée par d'anciens militants du FIS, Mezrag Madani et Ahmed Ben Aïcha, jusqu'à sa dissolution en 2000.

⁸⁰ *Ligue Islamique pour le Da'wa et le Djihad*, fondée en 1996 par Ali Benhadjar, ancien commandant du GIA dans la région de Medea; auto-dissolue en 2000;

⁸¹ *Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat*, fondé en septembre 1998 par Hassan Hattab, ancien commandant

groupuscules agissant uniquement au niveau local et dépourvus de plus hautes ambitions ou bien oscillant entre les mouvements plus importants. Trois visions principales peuvent être distinguées.

Les instigateurs de la rébellion, réunis initialement au sein du MIA reconstitué d'Abdelkader Chebouti (1991-1993) et du MEI de Saïd Makhoulfi (1992-1997), avaient pour objectif l'établissement révolutionnaire d'un Etat islamique. Il était entendu que les actions de l'armée en janvier 1992 avaient démontré la futilité d'une stratégie électorale, que le FIS était hors-jeu et que seule une révolution armée pourrait aboutir à un Etat islamique. La priorité était le renversement de l'Etat, et les mouvements ont principalement visé les membres des forces de sécurité ainsi que les civils considérés comme "collaborateurs". Cette conception était, dans l'esprit, la plus proche de celle du prototype original FLN-ALN de la guerre d'indépendance.

Une perspective très différente a envisagé l'instauration d'un Etat islamique comme faisant suite à la réislamisation de la société. Celle-ci était surtout caractéristique des "Afghans" algériens et un trait marquant du comportement du GIA (1992 à nos jours), dont ils formaient le noyau. Elle privilégiait de conformer la société à une pratique "correcte" de l'Islam (telle que dictée par les interprétations les plus strictes du dogme salafiste) et impliquait une attitude coercitive à l'égard de la population qui virait souvent au règne local de la terreur. Pour une partie du GIA, cette préoccupation avait tendance à l'emporter sur la lutte contre l'Etat. A de nombreuses reprises, ceci dégénéra en un comportement foncièrement prédateur de plus en plus difficile à distinguer du banditisme.⁸³

La troisième vision émergea en 1994, bien qu'elle ait probablement dû se développer au sein de la rébellion depuis début 1993. Elle concevait la lutte armée en des termes plus modestes, comme une révolte légitime face au comportement injuste de l'Etat, et son objectif ne consistait pas à renverser l'Etat mais à le persuader de faire amende honorable, notamment en rélégalisant le FIS. Telle était la conception de l'AIS;

du GIA pour la région de Boumerdès et de Kabylie; toujours actif.

⁸² *Houmat Al-Da'wa al-Salafiyya*, fondé en 1996 par Kada Ben Chiha, ancien commandant du GIA pour l'Ouest de l'Algérie; toujours actif.

⁸³ Sur le comportement prédateur des groupes armés dans la région d'Alger, voir Luis Martinez, *La Guerre Civile en Algérie* (Paris, 1998).

en révélant son existence en juillet 1994, elle se présenta comme la branche armée du FIS, respectant l'autorité politique d'Abassi, Ben Hadj et des autres leaders du FIS emprisonnés, et reconnaissant l'*Instance Exécutive à l'Étranger* (IEE) de Rabah Kebir comme le représentant du parti à l'étranger. Son but était d'exercer une pression militaire sur le régime afin d'appuyer les efforts du FIS en vue de renouer le dialogue avec les autorités et de parvenir à une solution négociée, approche aux antipodes de l'objectif révolutionnaire originel du MIA ainsi que du projet de réislamisation par la terreur du GIA.

Ces divergences ne se sont cristallisées qu'en 1994, après plusieurs tentatives vaines en vue d'unifier la rébellion.⁸⁴ Le FIS avait tout intérêt à pousser la rébellion dans son ensemble à adopter l'optique de l'AIS, et il est possible que certains éléments du GIA n'y aient pas été insensibles, les rapports sur le terrain entre certaines unités de l'AIS et du GIA étant loin d'être hostiles à cette époque.⁸⁵ En outre, deux composantes clés de l'ancienne direction du FIS -- la *Jaz'ara* de Mohamed Saïd et le MEI de Saïd Makhloufi - rallièrent le GIA en mai 1994, conférant ainsi au FIS des leviers potentiels sur les chefs du GIA. Que ces développements n'aient pas débouché sur un consensus, au sein des mouvements armés, sur la nécessité d'une solution politique négociée est en grande partie dû aux efforts de l'armée algérienne de faire échouer cette perspective.

La campagne de contre-insurrection menée par l'armée depuis 1992 est devenue l'objet d'une énorme controverse, dont la plupart des aspects échappent au cadre de recherche de ce rapport. On ne peut cependant pas comprendre l'évolution de la révolte islamiste sans prendre en compte la manipulation du GIA par l'armée. C'est sans doute cela plus que tout autre facteur qui a empêché l'unification de la rébellion sous une direction stable et au nom d'un but clair, constant et intelligible. Alors qu'une des prémices essentielles fut le succès des services de renseignements à infiltrer leurs agents au sein du GIA

et à retourner certains de ses chefs,⁸⁶ un autre facteur tout aussi significatif a été la prédisposition à la manipulation de l'aile extrémiste de la rébellion, composée essentiellement de vétérans algériens de la guerre en Afghanistan.

B. LA CONNEXION AFGHANE ET LA MANIPULATION DU GIA

Le GIA s'est distingué depuis 1993 par son extrême cruauté et sa sauvagerie ainsi que par son rejet répété d'un règlement négocié. A la différence des autres mouvements armés, il s'en est pris aux civils sans distinction: il a enlevé et assassiné des étrangers, posé des bombes dans des lieux publics, abattu des voyageurs à de faux barrages routiers et fut l'auteur de nombreux massacres dans des villages et bourgades. L'image haïssable que ses actions ont donné à la rébellion a conduit beaucoup d'observateurs à devenir extrêmement suspicieux. Ces soupçons se sont renforcés lorsque des pans entiers du GIA ont fait scission du Groupe, prétextant l'infiltration et la manipulation de son leadership par l'armée.

⁸⁴ Des rencontres entre les principaux dirigeants djihadistes ont eu lieu à la fois avant le lancement de la rébellion et par la suite, en juillet et août 1991, avril 1992 et les 31 août et 1^{er} septembre 1992. Labat, op. cit., pp. 229-223.

⁸⁵ Un documentaire de la BBC filmé en octobre 1994 par Phil Rees, unique reporter d'une télévision occidentale à avoir visité des unités de la rébellion, a montré que des membres de l'AIS dans l'ouest algérien avaient des rapports amicaux avec leurs homologues locaux du GIA.

⁸⁶ L'infiltration des mouvements armés par des agents des renseignements militaires algériens est certifiée par un ancien officier des forces spéciales de l'armée, Habib Souaïdia, *La Sale Guerre* (Paris, 2001) et par deux autres ex-officiers des renseignements, Hichem Aboud, *La Mafia des Généraux* (Paris, 2001) et Mohamed Samraoui, *Chronique des Années de Sang: Algérie: comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes* (Paris, 2003). Le témoignage de Samraoui est particulièrement important, puisqu'il était lui-même impliqué dans la stratégie d'infiltration en tant que qu'officier supérieur de la *Direction de la Sécurité Intérieure*. Que les services de renseignements aient dû infiltrer la rébellion n'est pas surprenant en soi et cela a été publiquement reconnu par l'ancien ministre de la Défense, le Général à la retraite, Khaled Nezzar; voir Khaled Nezzar, *Le Procès de Paris: l'armée algérienne face à la désinformation* (Paris, 2003), p. 215. Ce qui importe est le degré de responsabilité des chefs militaires algériens dans le comportement des mouvements armés (et notamment les massacres que certains d'entre eux auraient perpétrés), ce qui renvoie à la question de la nature de la mission des officiers de renseignement infiltrés ainsi qu'à celle de la conception stratégique des autorités militaires commandant cette (ou ces) mission(s). Hormis les témoignages d'anciens officiers de l'armée ou des renseignements, qui devraient être examinés avec prudence, des motifs de suspicion ont été avancés par d'autres observateurs; voir, par exemple, Jean-Michel Salgon, *Violences ambiguës: aspects du conflit armé en Algérie* (Paris, 1999). Ces questions doivent encore être débattues pleinement et convenablement en Algérie.

Emanation d'un groupuscule dirigé par Mansouri Miliani, un ex-Bouyaliste qui avait rompu avec le MIA, le GIA n'est entré en scène qu'après l'arrestation de Miliani en juillet 1992, et des vétérans de la guerre afghane jouaient des rôles importants dans sa direction. Sur le plan idéologique, les "Afghans" étaient très éloignés de la vision du FIS. Comme Hmida Laayachi expliqua à ICG:

La tendance des Afghans algériens, qui était au moment des élections communales de 1990 très minoritaire, était une nouvelle génération. Ils considèrent tous que l'activité partisane est péché en islam et donc que le FIS était sorti de la loi islamique, qu'il n'est pas question de négocier la république islamique. A l'intérieur même de la *Salafiya djihadiya*, il y a deux tendances, celle qui a décrété le pouvoir impie, et celle qui va plus loin en considérant que la société tout entière doit subir le châtement réservé aux apostats dans le cas où elle ne les suit pas. Ces gens-là ont créé une organisation appelée *Al-Muwahhidun*,⁸⁷ dont l'objectif était d'unifier le pouvoir et d'homogénéiser le dogme et la société autour des seules voies tracées par le Coran et la Sunna, un courant ultra-dogmatique.⁸⁸

La coterie *Al-Muwahhidun*⁸⁹ est devenu l'élément déterminant du noyau dirigeant du GIA. Un personnage clé de ce processus est Saïd Qari,⁹⁰ un membre algérien du réseau à Peshawar du groupe *Djihad* de Ayman Al-Zawahiri, et qui était alors responsable de ses recrues algériennes.⁹¹ D'après Laayachi, Qari contacta Mansour Miliani, se présentant lui-même ainsi que son groupe comme Qutbistes⁹² sous l'autorité de Ayman Al-Zawahiri, et

Miliani accepta leur soutien.⁹³ Le groupe de Miliani influencé par Qari et ses compagnons a formé ainsi le noyau originel de ce qui est devenu plus tard le GIA.

A la fin de 1993, le GIA avait gagné en notoriété grâce à sa campagne contre les étrangers présents en Algérie,⁹⁴ et s'était rapidement étendu sous la houlette de Abdelhaq Layada et de ses successeurs. En 1994, une partie du MIA (surtout dans le centre de l'Algérie) se rallia au GIA, Saïd Makhoulfi et ses fidèles du MEI⁹⁵ en firent autant, ainsi que le réseau clandestin du FIS dans l'Algérois, dirigé par Mohamed Saïd, l'ex-dirigeant de la *Jaz'ara*, et Abderrazak Radjam. Le reliquat du MIA devint l'*Armée Islamique du Salut* (AIS) qui reconnaissait l'autorité des dirigeants du FIS, permettant à ce dernier de revendiquer l'allégeance d'une partie majeure de la rébellion dans sa tentative de négocier sa propre réhabilitation en contrepartie de son aide à faire cesser la violence.

L'élargissement du GIA et l'engagement à ses côtés d'anciennes figures du FIS compliqua gravement la situation du point de vue non seulement du FIS mais

⁸⁷ Ce qui veut dire "les monothéistes" ou "les unitariens", c'est à dire, ceux qui proclament l'unicité de Dieu (*al-tawhid*).

⁸⁸ Entretien ICG avec Hamida Laayachi, Alger, 20 août 2003.

⁸⁹ Ce groupe a généralement été nommé par la presse algérienne et les universitaires *Al-Hijra wa'l-Takfir*, mais selon Laayachi, "il ne s'est jamais appelé comme ça". Ibid. Sa prédisposition à la manipulation a été remarquée dès 1992 par un journaliste algérien Aïssa Khelladi; voir son livre intitulé *Les Islamistes Algériens Face au Pouvoir* (Alger, 1992), p. 121.

⁹⁰ Entretien ICG avec Redha Malek, Alger, 14 juillet 2003.

⁹¹ Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003.

Au sujet du rôle de Al-Zawahiri dans le rapprochement du groupe al-Djihad avec Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden, voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord II*, op. cit.

⁹² C'est à dire les disciples de Sayyid Qutb (1906-1966), dont les doctrines ont inspiré la plupart des groupes djihadistes en Egypte et ailleurs; sur la pensée de Qutb et son influence sur les radicaux égyptiens, voir Briefings ICG, *Islamisme en Afrique du Nord I et Islamisme en Afrique du Nord II*, op. cit.

⁹³ Entretien ICG avec Hamida Laayachi, Alger, 20 août 2003. Arrêté en juillet 1992, Miliani a été jugé avec d'autres en juillet 1993 et exécuté le 31 août 1993.

⁹⁴ C'est cette campagne qui fit connaître au public le GIA resté jusqu'alors obscur; elle débuta le 21 septembre 1993 avec l'enlèvement de deux Français dont les corps furent retrouvés le lendemain; le mois suivant, cinq étrangers étaient assassinés; en novembre 1993, trois agents du consulat français ont été enlevés mais retrouvés sains et saufs, chargés d'un avertissement du GIA exigeant le départ du pays de tous les étrangers dans le mois; en décembre 1993, 19 étrangers furent assassinés. La campagne, incluant notamment l'enlèvement et le meurtre de sept moines trappistes du monastère de Tibehirine près de Medea en 1996, se poursuivit jusqu'en 1997, alors qu'elle avait déjà fait une centaine de victimes. La thèse selon laquelle une bonne partie de cette campagne a été le fruit de la manipulation du GIA par les services de renseignements algériens, agissant avec l'aval de leurs homologues des services de renseignements français, a été développée par plusieurs auteurs, dont un groupe d'officiers dissidents de l'armée algérienne en exil appelé *Mouvement Algérien des Officiers Libres* (MAOL), qui a publié de nombreux dossiers sensationnels sur son site internet (www.anp.org), Samraoui (op. cit.) et par Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire, *Françalgérie: crimes et mensonges d'États: histoire secrète de la guerre d'indépendance à la 'troisième guerre' d'Algérie* (Paris, 2004). L'analyse d'Aggoun et Rivoire repose beaucoup sur le MAOL et Samraoui, dont les témoignages ne sont quasiment pas documentés.

⁹⁵ Makhoulfi s'est retiré du GIA peu après et réorganisa le MEI en un mouvement autonome, bien que ce mouvement était déjà affaibli au moment où il a été abattu en 1997.

de toutes les forces appelant à un règlement politique. D'un côté, cela répandit l'idée selon laquelle l'intransigeant GIA constituait le mouvement dominant et que l'AIS représentait peu de choses. De l'autre, cela incita certains éléments du FIS toujours en liberté à cautionner les actions du GIA.⁹⁶ Puisque celles-ci étaient souvent meurtrières à l'extrême, il était alors facile, pour les opposants à toute négociation, d'assimiler le FIS à la mouvance terroriste du GIA. L'évènement le plus surprenant fut sans doute la décision de Mohamed Saïd et de ses associés de rallier le GIA. La vision de la *Jaz'ara* était diamétralement opposée au mélange de Qutbisme extrémiste et de Salafisme djihadiste au cœur du GIA, et cette incompatibilité se révéla fatale.

A l'automne 1994, Saïd et ses partisans tentèrent de reprendre ou du moins de modérer le GIA pour le rapprocher d'une solution politique.⁹⁷ Cette tentative échoua, et l'aile salafiste-djihadiste/Qutbiste se réaffirma, en assurant la succession de Djamel Zitouni. Dès novembre 1995, Zitouni amorça une purge au cours de laquelle Saïd et quelques 500 de ses partisans furent exécutés.⁹⁸ Sous les prédécesseurs de Zitouni en 1993-1994, le GIA avait déjà commencé à étendre l'application du concept de *takfir* à d'autres éléments de la société, au-delà de l'"Etat impie". Dans les districts qu'il contrôlait, il imposa une "réislamisation" de la société et punit de mort les civils qui bravaient ses injonctions tels que les femmes qui refusaient de porter le hijab, les coiffeurs qui ne respectaient pas les ordres de fermeture de leur salon et les marchands de journaux qui continuaient de vendre les journaux nationaux. Zitouni alla même plus loin en soutenant, à la lumière des élections présidentielles réussies de

novembre 1995,⁹⁹ que la société algérienne dans son ensemble "était sortie de l'Islam" et devrait être considérée comme apostat.¹⁰⁰ Déjà à cette époque, en outre, le GIA était ouvertement opposé à l'AIS et l'affrontait souvent violemment.

Avec la réaffirmation des perspectives les plus extrémistes d'*Al-Muwahhidun*, le GIA commença à se désintégrer. Trois émirs locaux refusèrent de reconnaître l'autorité de Zitouni et affirmèrent leur indépendance.¹⁰¹ Certains d'entre eux étaient animés par le soupçon que sous Zitouni le GIA était devenu la proie de la manipulation systématique des services de renseignements de l'ANP.¹⁰² En juillet 1996, Zitouni fut tué par des éléments de la section de Medea du GIA commandée par Ali Benhadjar¹⁰³ et fut remplacé par Antar Zoubari, tout aussi extrême. En février 1997, le groupe de Benhadjar quitta le GIA pour former la *Ligue Islamique pour le Da'wa et le Jihad* (LIDD).

Les premiers massacres datent de cette époque. Quoique cette histoire demeure peu claire, les premiers massacres, ceux perpétrés à Medea fin 1996, auraient visé les familles fidèles à la cause islamiste mais opposées à l'extrémisme de Zitouni, Zouabri et du groupement d'*Al-Muwahhidun*. Par la suite, le GIA de Zouabri mit en pratique l'interprétation extrême d'*al-takfir* préconisée par Zitouni à l'encontre de tous ceux qui lui refusaient leur soutien. Quels qu'aient pu être les autres facteurs des massacres de juillet-septembre 1997 et décembre 1997-janvier 1998,¹⁰⁴ au cours desquels des centaines de civils ont

⁹⁶ Notamment Anwar Haddam, membre du courant *Jaz'ara*, qui avait été élu au premier tour à Tlemcen en décembre 1991 et puis s'est enfui aux Etats-Unis, d'où il dirigea la Délégation Parlementaire du FIS à l'Etranger jusqu'à son incarcération.

⁹⁷ Ali Djeddi confia à ICG: "Les cheikhs Abderrazak Redjem et Mohamed Saïd...ont tous deux été assassinés. Et pourquoi? Parce qu'ils tentaient de réformer les choses au sein de ces groupes armés, parce qu'ils tentaient de protéger la population de leur tyrannie, parce qu'ils voulaient les convaincre de la nécessité d'une solution politique. Abderrazak Redjem et Mohamed Saïd ont payé cette tentative de leur vie. Nous estimons leur sacrifice à sa juste valeur, bien que nous ne partageons pas leur choix de la méthode employée." Entretien ICG, Kolea, 10 juillet 2003.

⁹⁸ Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003. Selon Laayachi, un certain Farid, un ami d'enfance de Zitouni, présumé avoir joué un rôle clé dans l'instigation des purges, a été exécuté plus tard par les rivaux de Zitouni après avoir avoué sous la torture être un agent des renseignements militaires.

⁹⁹ Alors que beaucoup s'attendait à ce que les élections ne soient pas maintenues, les Algériens furent nombreux à aller voter -- le chiffre officiel d'une participation de 75%, quoique peut-être gonflé, n'a pas vraiment été contesté -- et le titulaire, le Président Zeroual, a été plausiblement crédité de 61% des voix.

¹⁰⁰ Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003. Cette position est connue sous le nom de *takfir al-mujtama'* (dénonciation de la société comme infidèle), à distinguer de la doctrine qui tient l'Etat seul pour infidèle et une cible licite du Jihad.

¹⁰¹ Les émirs en question étaient Mustapha Kertali, qui commandait le secteur de Larba au sud d'Alger, Hassan Hattab (la région de Boumerdès et la Kabylie occidentale) et Kada Benchiha (l'ouest algérien).

¹⁰² Entretien ICG avec Hmida Laayachi, 20 août 2003.

¹⁰³ Ancien candidat parlementaire du FIS élu en décembre 1991, Benhadjar n'était pas un "Afghan" et n'a pas soutenu la ligne extrémiste de Zitouni.

¹⁰⁴ Les massacres ont provoqué d'intenses spéculations sur l'implication éventuelle d'unités de l'armée algérienne; alors que l'hypothèse selon laquelle l'armée elle-même aurait

été abattus, la vision extrémiste qui orientait alors le GIA était un élément crucial. Parce que cette doctrine n'était pas celle du groupe *al-Djihad* de Ayman Al-Zawahiri (principale source alors d'influence idéologique d'Al-Qaïda), son adoption par le GIA lui coûta ses liens avec le réseau Al-Qaïda.¹⁰⁵

C. LA DESINTEGRATION DU GIA ET LA FIN DE L' AIS

Les massacres de 1997-1998 ont précipité la décision de l' AIS de mettre un terme à sa campagne et accéléré la dislocation du GIA. Le 21 septembre 1997, après de nombreux mois de négociations secrètes, le commandant de l' AIS, Madani Mezrag, annonça un cessez-le-feu s'appliquant à l'ensemble du pays, effectif dès le 1^{er} octobre. Le fait que les familles liées au FIS/ AIS aient figuré parmi les victimes des massacres influença sans doute cette décision. Le cessez-le-feu représentait une défaite stratégique pour le FIS, puisque l'armée algérienne avait mis fin à la campagne de l' AIS sans lui concéder le renouvellement de son rôle politique.¹⁰⁶ Le GIA se désintégra: le groupe de Moustapha Kertali à Larba et le LIDD d'Ali Benhadjar s'associèrent bientôt au cessez-le-feu; Kada Benchiha et ses adeptes quittèrent le GIA pour fonder un nouveau groupe "les Gardiens de l' Appel Salafiste" (HDS),¹⁰⁷ et en septembre 1998, le commandant du GIA de la région de Bourmedès,

perpétré ces massacres n'a jamais été prouvée, il existe des preuves établissant que les autorités militaires étaient bien au courant des massacres qui avaient cours et ont manqué délibérément d'intervenir pour des raisons qui n'ont jamais été élucidées; voir Abed Charef, *Autopsie d'un massacre* (La Tour d'Aigues, 1998); Youcef Bedjaoui, Abbas Aroua et Meziane Aït Larbi, *An Inquiry into the Algerian Massacres* (Geneva, 1999); et Nesroulah Yous, *Qui a tué à Bentalha? Chronique d'un massacre annoncé* (Paris, 2000).

¹⁰⁵ Qutbiste classique, Al-Zawahiri considérait que *al-takfir* s'appliquait uniquement à l'Etat et refusa de qualifier d'apostat l'ensemble de la société; en adoptant une position plus extrême, Zitouni rompit explicitement avec le mouvement d'Al-Zawahiri et sa vision. Entretien ICG avec Hmida Laayachi, 20 août 2003.

¹⁰⁶ Le principal dirigeant du FIS alors en liberté, Abdelkader Hachani, avait, suite à sa sortie de prison en juillet 1997, tenté d'influencer les termes de l'accord entre l' AIS et l'armée mais, ayant échoué, il finit par s'y opposer, et fut assassiné à Alger le 22 novembre 1999.

¹⁰⁷ Ce groupe était appelé *Katibat al-Ahwal* [la Compagnie des Horreurs] par la presse algérienne. Après la mort de Benchiha en 1999, il fut dirigé par un autre "Afghan", Mohamed Benslim, alias Slim Al-Abbasi Abou Djaafar Al-Afghani, de Sidi Bel Abbes.

Hassan Hattab, quitta également le GIA pour fonder le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC).

A la suite de l'accession à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika en avril 1999, le gouvernement introduisit la Loi sur la Concorde Civile en juillet 1999, qui offrait une amnistie partielle et conditionnelle à ceux encore impliqués dans la révolte armée. En janvier 2000, celle-ci fut complétée par un décret offrant une "grâce amnistiante" à l' AIS, au groupe de Kertali ainsi qu'à la LIDD, lesquels en conséquence, se sont tous autodissous. Seuls le GSPC d'Hattab, le HDS et le GIA, amoindri de Zouabri restaient actifs. Par la suite, une autre section du GIA située dans le centre de l'Algérie forma son propre mouvement, le Groupe Sunnite de Prédication et Transmission [sous-entendu du message coranique] (*Al-Jama'a al-Sunniyya li 'l-Da'wa wa 'l-Tabligh*), mené par Abdelkader Souane. En février 2002, Antar Zouabri est éliminé et le GIA se trouve réduit à une centaine de combattants dispersés en petites unités dans l'arrière-pays d'Alger, ainsi qu'à un groupuscule établi à Sidi Bel Abbes.

Pour Laayachi:

Les deux groupes puissants qui restent sont le GSPC et le HDS. Le GSPC, qui a ramassé beaucoup d'hommes suite à l'éclatement du GIA, est en Kabylie surtout et à l'Est du côté de Tebessa... A l'Ouest, le HDS est basé à Had Chekala dans la *wilaya* de Relizane, à Ain Defla, Tissemsilt ainsi que dans toute la partie méridionale de Médéa. Il se bat contre des petits groupes de GIA. Il a à peu près le même nombre d'hommes que le GSPC, et partage pratiquement la même idéologie.¹⁰⁸

Ainsi la confusion qui caractérisait les mouvements armés à leurs débuts en 1991-1993 a-t-elle largement été résolue. A l'exception près du groupe de Souane dont la doctrine reste floue, tous les mouvements encore actifs appartiennent à la variante Qutbiste de la mouvance "salafiste djihadiste". Tous les autres, ont soit été éradiqués, soit ont abandonné.

¹⁰⁸ Entretien ICG avec Hmida Laayachi, Alger, 20 août 2003. Selon Laayachi, les effectifs du GSPC à cette période s'établissaient entre 540 et 600 hommes et ceux du HDS à peu près au même nombre.

D. ENTRE AL-QAÏDA ET *TRABENDO*: RÉBELLION RESIDUELLE ET IMPASSE POLITIQUE¹⁰⁹

Trois questions sont au cœur du débat politique lié à la persistance des groupes armés. Comment mettre fin à leur activité? Quels liens, s'il en existe, ont-ils avec Al-Qaïda? Et qu'implique leur connexion avec la contrebande internationale ainsi qu'avec d'autres formes de commerce illicite? La première question est devenue de moins en moins soluble plus elle était liée à la seconde, qui a tendance à éclipser la troisième.

Parmi le GIA, le GSPC et le HDS, aucun ne s'est vu offrir la "grâce amnistiante" de 2000. Des indices laissent supposer que des éléments du GSPC, dont le leader, Hassan Hattab, étaient intéressés par une éventuelle négociation pour mettre un terme à leur campagne, mais ceci n'a abouti à rien. Dans le sillage des attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York et Washington, des querelles entre factions au sein du régime, liées à cette question, ont été rendues encore plus complexes par l'évolution des relations algériennes avec les Etats-Unis dans le contexte de la "guerre contre le terrorisme". Comme l'a dit fin 2002 le quotidien algérien *Le Matin*, qui soutient les partisans de la ligne dure dans l'armée:

Si les informations faisant état de négociations entre les autorités et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) se confirment, l'Algérie risque de compromettre toutes ses chances de bénéficier de l'appui international, enclenché après le 11 septembre contre le terrorisme.¹¹⁰

Cette ligne a prévalu jusqu'aux élections présidentielles d'avril 2004. Bien que le Président Bouteflika ait été, semble-t-il, favorable à une extension de l'amnistie antérieure à tous les groupes armés résiduels, il paraissait abandonner l'idée en 2003.¹¹¹ Celle-ci a continué d'être défendue par les partis islamistes légaux et l'ex-FIS, notamment Abassi Madani, qui a été libéré en juillet 2003 et qui a annoncé en novembre 2003 une "initiative" incluant cette proposition, et l'a

réitérée deux mois plus tard.¹¹² Mais les chefs de l'ANP s'y sont constamment opposés. Le facteur Al-Qaïda est un élément central de l'argument appuyant leur opposition.¹¹³

L'accusation selon laquelle les mouvements armés ont eu des liens avec Al-Qaïda est antérieure au 11 septembre 2001, mais fut reprise, surtout par certains journaux algériens, avec une fréquence accrue depuis lors. Parmi les preuves apportées, figure la découverte de plusieurs combattants étrangers dans les rangs du GSPC¹¹⁴ et l'élimination, près de Batna dans le sud-est de l'Algérie, d'un terroriste d'origine yéménite le 12 septembre 2002, Emad Abdelwahid Ahmed Alwan (dit "Abou Mohamed"), qui serait un émissaire d'Al-Qaïda.¹¹⁵ De plus, il a été établi que des membres et des réseaux de soutien du GSPC en Europe ont eu des liens avec Al-Qaïda,¹¹⁶ et fin 2002 le chef du GSPC dans le sud du Sahara algérien, Mokhtar Belmokhtar, a été accusé d'être personnellement lié à Al-Qaïda par les services de renseignements français et américains.¹¹⁷ Alors que la thèse d'un lien sérieux GSPC/Al-Qaïda avait suscité initialement une réaction mitigée chez les observateurs étrangers,¹¹⁸ deux développements vinrent la conforter.

¹¹² *L'Expression*, 13 novembre 2003; *Le Quotidien d'Oran*, 18 novembre 2003; *El Watan*, 19 janvier 2004.

¹¹³ Comme *Le Matin* l'a expliqué, négocier avec le GSPC serait "une entreprise qui va à l'encontre des dispositions prises mondialement pour venir à bout des groupes terroristes, dont le GSPC qui a été mis par les Américains sur la liste noire des organisations proches d'Al Qaïda. Le lien est établi: au-delà de la relation doctrinale fondée sur le salafisme autour duquel Oussama Ben Laden a voulu fédérer toutes les organisations islamistes, le GSPC et Al Qaïda entretiennent des liens organiques. Ainsi, une "paix des braves" contractée avec le GSPC ne signifie rien qu'une pactisation avec Al Qaïda". *Le Matin*, 13 novembre 2002.

¹¹⁴ *Le Quotidien d'Oran*, 6 novembre 2001.

¹¹⁵ Voir *El Watan*, 26 novembre 2002.

¹¹⁶ voir Jonathan Schanzer, "Countering Algerian Terror: Increased U.S Involvement", Washington Institute for Near East Policy, *Policywatch* No. 801, 28 octobre 2003.

¹¹⁷ Voir l'entretien du directeur de la DST accordé au *Monde*, 11 septembre 2002; pour l'évaluation de la CIA de Belmokhtar, voir *Le Quotidien d'Oran*, 13 novembre 2002. Ces accusations seraient dans les deux cas de simples affirmations avancées sans aucune preuve.

¹¹⁸ La thèse est adoptée sans réserve par Schanzer, op. cit.; pour un point de vue sceptique, voir "Algeria and Terrorism: A Complex Web", International Institute for Strategic Studies, *Strategic Comments* 9, no. 6 (août 2003). Laayachi a confié à ICG qu'il estimait le HDS être plus proche d'Al-Qaïda que le GSPC: "Ce qui les différencie [le HDS] du GSPC est que le GSPC n'a pas de visée mondiale, son djihad et sa république islamique sont à mener et à bâtir ici en Algérie. En revanche,

¹⁰⁹ *Trabendo* est un terme issu de l'argot algérien qui désigne la contrebande et le commerce illicite en général; il provient du français *contrebande*.

¹¹⁰ "Le GSPC est un prolongement d'Al-Qaïda: Hassan Hattab et Ben Laden mènent le même combat", *Le Matin*, 13 novembre 2002.

¹¹¹ Dans son discours au commandement supérieur de l'armée, au ministère de la Défense, le 4 juillet 2003; voir *Le Quotidien d'Oran*, 9 juillet 2003.

Tout d'abord, l'enlèvement sensationnel de 32 touristes européens dans le Sahara algérien au printemps 2003 a alimenté la thèse d'une présence croissante d'Al-Qaïda dans le centre du Sahara où les frontières de l'Algérie, de la Libye, du Tchad, du Niger, du Mali et de la Mauritanie convergent.¹¹⁹ Attribué dans un premier temps à Belmokhtar, les enlèvements ont été par la suite mis sur le compte d'un autre émir du GSPC, Amari Saïfi, plus connu sous le pseudonyme de "Abderrazak le Para", mais dans les deux cas, le GSPC était impliqué.¹²⁰ Ensuite, en septembre 2003, Hassan Hattab aurait été démis de sa fonction d'émir national du GSPC et remplacé par Nabil Sahraoui (dit "Abou Ibrahim Mustapha"), un ancien commandant du GIA, âgé de 39 ans, qui aurait promis l'allégeance du GSPC à Al-Qaïda, ce que Hattab avait apparemment toujours refusé.¹²¹

Cela ne règle pas toutefois la question d'Al-Qaïda. Les informations disponibles soutiennent plutôt les hypothèses suivantes:

Premièrement, dans la mesure où les mouvements armés encore actifs en Algérie sont associés à la mouvance salafiste et se sont dissociés des théories et pratiques extrémistes du GIA, notamment le ciblage de civils sans distinction,¹²² il est clair qu'ils partagent

pour le groupe de Benslim, il faut frapper n'importe où, en Algérie et hors d'Algérie, comme en France et ailleurs. Il me semble que, du point de vue du discours, objectivement c'est ce groupe-là qui est plus proche d'Al Qaeda que le GSPC." Entretien ICG, Alger, 20 août 2003.

¹¹⁹ Depuis janvier 2004, des conseillers militaires américains ont commencé à former des unités des armées tchadiennes, maliennes, mauritaniennes et nigériennes aux techniques du contre-terrorisme dans le cadre de "l'Initiative Pan-Sahel". Des informations publiées dans la presse à plusieurs reprises, selon lesquelles il y aurait une présence militaire américaine active en Algérie, ont été catégoriquement démenties par l'ambassade des Etats-Unis à Alger; voir *Le Jeune Indépendant*, 14 juillet 2004.

¹²⁰ 17 touristes avaient été libérés en mai 2003, mais les autres ne furent pas relâchés avant août 2003; entre-temps, l'un d'entre eux est mort d'une insolation. Toute cette affaire, inédite, demeure mystérieuse.

¹²¹ *Le Quotidien d'Oran*, 9 octobre 2003; *El Watan*, 12 octobre 2003; *Le Quotidien d'Oran*, 23 octobre 2003. Ces articles et d'autres plus récents ont corroboré la thèse selon laquelle Hattab avait prospecté en faveur d'une négociation de type AIS pour mettre fin à sa campagne, perspective que la succession de Sahraoui a semblé exclure.

¹²² Le GSPC a clairement indiqué en rompant avec le GIA qu'il rejetait la doctrine de *takfir al-mujtama* et l'assassinat aveugle de civils qu'elle cautionnait, et qu'il revenait à l'approche conventionnelle *takfiri* préconisée par le mouvement al-Djihad d'Ayman Al-Zawahiri, qui dénonce

la vision du monde générale d'Al-Qaïda. Ils y sont liés à travers l'expérience "afghane" et les contacts personnels qu'elle a créés. Par ailleurs, dépourvus de représentation dans le champ politique algérien, ils ont compté sur la caution des connexions djihadistes extérieures. Cela ne signifie pas que ces mouvements ont fait partie ou servi de relais à Al-Qaïda en ce sens qu'ils ont adopté son agenda politique. Au contraire, les données disponibles appuient fortement la thèse selon laquelle le GSPC au moins s'est engagé dans un projet indépendant (son propre djihad en Algérie) et ne s'est pas intéressé au djihad global d'Al-Qaïda. Alors que les dirigeants du GSPC peuvent prêter allégeance à Al-Qaïda, ce sont leurs actions plutôt que leurs paroles qui fournissent des indices fiables de la véritable nature du groupe, et à aucun moment le GSPC n'a-t-il été impliqué dans quelque activité terroriste dirigée contre des cibles américaines, israéliennes ou européennes, mise à part l'affaire des touristes. Loin de prouver un rapport significatif avec Al-Qaïda, cette dernière suggère plutôt que le lien relève de la pure formalité sans véritable signification pratique: une authentique opération d'Al-Qaïda aurait probablement tué les touristes ou, peut-être, les aurait utilisés en échange d'exigences politiques, plutôt que de les détenir pour une rançon. Il s'ensuit que les liens du GSPC avec Al-Qaïda ne sont pas de nature à justifier le refus de négocier avec ce groupe en vue de mettre fin à sa campagne.

Deuxièmement, quelque soit le niveau de préoccupation à l'égard de la présence de militants djihadistes ayant des liens avec Al-Qaïda dans les régions très reculées des voisins sahéliens de l'Algérie,¹²³ il n'y a pas de solides raisons de craindre un problème de la sorte dans la région saharienne de l'Algérie. L'aptitude de l'Etat algérien à y maintenir une présence effective est qualitativement supérieure à celle de ses homologues sahéliens, au milieu des années 1990, les autorités ont mis en place un système de sécurité et de passeports intérieurs afin de protéger le Sahara des incursions terroristes par le Nord,

l'Etat seul et non la société dans son ensemble comme "impie". Ce changement ramena le GSPC vers le point de vue doctrinal d'Al-Qaïda, et le groupe a généralement limité ses attaques aux forces de sécurité de l'Etat algérien.

¹²³ Il est fait état que "[d]epuis le 11 septembre 2001 et l'invasion américaine en Afghanistan qui s'ensuivit, un nombre considérable d'éléments pakistanais et afghans se sont répandus dans la région, particulièrement dans le Nord du Mali, en vue de le 'talibaniser'". Jeremy Keenan, "Indigenous Rights and a Future Politic amongst Algeria's Tuareg After Forty Years of Independence", *Journal of North African Studies* 8, nos. 3-4 (2003), p. 25, fn. 34.

épargnant ainsi à presque toute la région la violence terroriste jusqu'à l'affaire des otages de 2003. En outre, malgré des doléances locales, essentiellement de nature économiques, les populations du sud du Sahara algérien se sont caractérisées par leur loyauté envers le FLN et l'Etat durant toutes les années 1990 comme par leur hostilité, ou leur manque d'intérêt, vis-à-vis des mouvements islamistes.¹²⁴ Finalement, les deux émirs du GSPC qui ont été actifs dans la région y sont étrangers sans stature politique locale.¹²⁵ Il s'ensuit qu'il n'y a pas de raison de s'attendre à une véritable poussée d'Al-Qaïda dans le Sahara algérien. Il est presque certain qu'un tel développement ne disposerait au mieux que de racines locales superficielles et traduirait une incursion opportuniste de l'extérieur. D'où le besoin de relativiser l'importance de la présence du GSPC au Sahara. Le centre de gravité du groupe se situe au Nord; c'est en le traitant là-bas que le problème de sa présence dans le sud sera résolu, et non l'inverse.

Troisièmement, la polarisation sur le lien avec Al-Qaïda a eu tendance à éclipser la relation beaucoup plus solide et ancienne entre les mouvements armés survivants, surtout le GSPC, et l'économie parallèle. En effet, un trait saillant de ces mouvements a été leur rapport symbiotique avec les "mafias" locales, qui profitent du renoncement de l'Etat à son rôle de régulateur d'une grande partie de l'économie pour exercer des activités commerciales illicites, notamment contrebande, racket et blanchiment d'argent.¹²⁶ Un lien fort existe entre le GSPC et ce qui est connu localement sous le nom de "la mafia du sable" en Kabylie,¹²⁷ et autant Belmokhtar que Saïfi

sont davantage réputés pour leurs activités de contrebande que de djihad. Saïfi a apparemment contrôlé le passage illégal de bétail et de containers à travers la région de Tebessa-Bir El Ater, à proximité de la frontière tunisienne, et Belmokhtar a longtemps monopolisé l'importation de cigarettes de contrebande Marlboro en provenance de l'Afrique de l'Ouest via le Mali; il serait également impliqué dans du trafic d'armes.¹²⁸ Aussi longtemps que l'Etat sera incapable de mettre un terme à l'"économie mafieuse" ainsi qu'aux activités de contrebande florissantes depuis la fin des années 1980, ces groupes armés nominalement inspirés par l'idéologie islamiste conserveront des bases fortes mais entièrement matérielles de nature économique.

Quatrièmement, les Algériens qui ont été attirés vers le djihadisme international, que ce soit avec Al-Qaïda ou au sein de réseaux dont Al-Qaïda est le modèle, sont largement issus de la diaspora présente en Europe (Royaume-Uni inclus) et d'Amérique du Nord. Ils partagent une vision djihadiste avec les insurgés en Algérie, mais il y a peu ou pas d'éléments prouvant leurs appartenances à ces mouvements. Alors que le GSPC (certainement) et le HDS (probablement) ont établi des réseaux de soutien en Europe et ailleurs, ceux-ci ont été restreints à des fonctions auxiliaires (logistique, financement et propagande) et n'ont pas commis d'actes terroristes ou autres violences à l'extérieur de l'Algérie. Toutefois, le maintien de la présence de mouvements armés en Algérie peut très bien encourager les Algériens de la diaspora à s'impliquer dans le terrorisme mené par Al-Qaïda (ou à la manière d'Al-Qaïda) en Europe et ailleurs, pour deux raisons:

- ces mouvements constituent une référence ou un modèle algérien qui valide tacitement le djihadisme en tant que voie pour des jeunes militants algériens frustrés sans autres exutoires; et
- la persistance de la violence et la crise plus large en Algérie affaiblissent inévitablement l'identification politique des Algériens de la diaspora à leur patrie et accentue leur penchant à s'identifier à des causes supranationales (étant

¹²⁴ En 1990, le FLN gagna les neuf assemblées populaires communales (APC) à Tamanrasset, les six APC à Illizi et 25 des 27 APC à Adrar; en 1991, 10 des 16 sièges remportés par le FLN lors du premier tour relevaient de circonscriptions sahariennes, en particulier Adrar, Illizi et Tamanrasset. Ces districts ont continué à voter majoritairement pour les partis pro-gouvernementaux (FLN et RND) en 1997 et 2002, et pour les candidatures, soutenues par le régime, de Liamine Zeroual en 1995 et Abdelaziz Bouteflika en 1999 et 2004.

¹²⁵ Mokhtar Belmokhtar est un bédouin Chaaubi de Metlili du nord du Sahara; Abderrazak le Para est un berbère Shawi des montagnes de l'Aures au nord-est du Sahara. Etant donné le ressentiment local à la présence de nordistes (Keenan, op. cit.), il est peu vraisemblable qu'ils représentent un courant important dans l'opinion locale des régions méridionales du Sahara d'où ils ont opéré.

¹²⁶ Sur le blanchiment d'argent, voir *El Watan*, 24 août 2002, et *Le Jeune Indépendant*, 25 août 2002.

¹²⁷ Voir *Liberté*, 29 août 2002 et plus particulièrement "Voyage dans les plaines du GSPC", *Algeria-Interface*, 18 décembre 2002.

¹²⁸ *Le Monde*, 11 septembre 2002. Leur relation semble avoir été concurrentielle et tendue. Voir *Le Quotidien d'Oran*, 9 juillet 2002 et 24 novembre 2002. L'enlèvement sensationnel de 32 touristes européens dans le Sahara en 2003 évoqué précédemment semble avoir fait partie d'une tentative de Saïfi visant à investir la région saharienne au détriment de Belmokhtar.

donné que l'identification émotionnelle et politique aux pays d'accueil non musulmans est problématique).

Depuis l'élection présidentielle d'avril 2004, les rumeurs de négociations secrètes en vue de mettre fin à la campagne du GSPC n'ont pas été confirmées dans les faits. Le 20 juin 2004, cependant, Sahraoui et trois autres dirigeants du GSPC ont été abattus par l'armée près de Bejaia en Kabylie; ce qui, selon beaucoup, aurait "décapité" le GSPC dans son ensemble. L'attentat à la bombe, deux jours plus tard, contre une importante centrale électrique à Hamma à Alger a signifié que le groupe n'était pas entièrement désarmé pour autant, mais ce revers pourrait encourager la tendance déjà discernable auparavant des unités locales à abandonner un combat qui ne semble mener nulle part, et se rendre. Qu'ils agissent ainsi ou non, l'Etat devrait agir, d'une manière ou d'une autre, pour mettre fin à ce qui reste de la rébellion dans les plus brefs délais. L'UE et les gouvernements européens devrait aider l'administration du Président Bouteflika à agir énergiquement dans ce sens.

IV. LES DERIVES DES FRERES MUSULMANS

A. LES TROIS PARTIS ISLAMISTES

L'Algérie a trois partis politiques islamistes légaux, caractérisés en partie par leur filiation aux Frères Musulmans égyptiens.

- Le MSP, Mouvement de la Société pour la Paix (*Harakat Mujtama'al-Silm*, HMS), connu jusqu'en 1997 comme le Mouvement pour une Société Islamique (MSI), (*Harakat li Mujtama' Islami*, HAMAS), a été fondé par Cheikh Mahfoud Nahnah en 1990.¹²⁹ A la mort de Nahnah en 2003, Aboudjerra Soltani en est devenu le dirigeant. Parti islamiste légal le plus important après l'interdiction du FIS, il a été surpassé par le Mouvement de la Réforme Nationale en 2002.
- Le MRN, Mouvement de la Réforme Nationale (*Harakat al-Islah al-Watani*), a été fondé par Cheikh Abdallah Djaballah en 1999 et est le fruit de la scission du Mouvement de la Nahda qu'il fonda en 1990, dont il a cependant perdu le contrôle en 1998.¹³⁰ Aux élections législatives de 2002, le MRN est devenu le parti islamiste le plus important à l'Assemblée Nationale.
- Le MN, Mouvement de la Nahda (*Harakat al-Nahda*) est dirigé par Lahbib Adami, qui en remporta la direction face à Djaballah en 1998. Fort de 34 sièges à l'Assemblée Nationale en 1997 sous le leadership de Djaballah, il n'en remporta qu'un seul en 2002.

Sous-jacentes, l'émergence et l'évolution de ces partis ont répondu à des traditions rivales remontant au milieu des années 1970. En 1976, Nahnah fonda un groupe clandestin, *Al-Muwahhidun*.¹³¹ Il a été

¹²⁹ A la suite de la révision de la constitution, qui a été ratifiée par référendum le 28 novembre 1996, une nouvelle loi a interdit l'exploitation politique de l'Islam, et les partis islamistes ont été contraints d'abandonner les références à l'Islam présentes dans leurs noms, le HAMAS est devenu HMS/MSP et le MNI devint le MN.

¹³⁰ Jusqu'en 1997 le Mouvement de la Nahda s'appelait le Mouvement de la Nahda Islamique.

¹³¹ A ne pas confondre avec le groupe extrémiste ultérieur du même nom qui a joué un rôle central au sein du GIA (voir section III précédente); le nom, qui signifie "les Unitariens" ou "les Monothéistes", est populaire auprès des mouvements du renouveau islamiste, le principe fondamental de l'Islam étant

condamné à quinze ans de réclusion, dont quatre effectuées pour avoir scié quelques pylônes électriques en compagnie de ses sympathisants. Djaballah devint le leader du mouvement islamiste à l'Université de Constantine, où il fonda le premier "groupe islamique" (*al-Jama'a al-Islamiyya*) en 1974. Après la promulgation de la Loi sur les Associations en 1987, Nahnah constitua l'Association de l'Orientation et de la Réforme (*Jam'iyyat al-Irshad wa 'l-Islah*) et Djaballah, l'Association de la Renaissance Islamique (*Jam'iyyat al-Nahda al-Islamiyya*). Les deux hommes se sont tenus à l'écart du FIS en 1989 mais ont appelé à le soutenir lors des élections de 1990. Par la suite, ils ont fondé leurs propres partis pour rivaliser avec le FIS lors des élections législatives de 1991 mais ont obtenu des scores médiocres. Après l'interdiction du FIS, les deux partis se sont largement développés.

Aux élections présidentielles de novembre 1995, Nahnah était l'un des trois candidats autorisés à se présenter face au titulaire Liamine Zeroual, et il remporta 25,58 % des voix. En 1997, son parti (devenu le MSP) a obtenu 14,8 % avec 69 sièges, pour devenir le deuxième parti de l'Assemblée Nationale. Mais son soutien chuta nettement aux élections suivantes. En 1999, Nahnah n'a pas été autorisé à se présenter aux élections présidentielles, et le MSP appuya Bouteflika. En mai 2002, il n'obtint qu'un petit 7,05 %, soit 38 sièges.

Djaballah s'est affirmé comme l'autre principal personnage islamiste. Lors des élections législatives de 1997, son MN capta 8,72% des voix et 34 sièges. En 1998-1999, il quitta son parti, contestant la décision de soutenir Bouteflika plutôt que de présenter son propre candidat. Candidat à la présidence, il ne reçut que 3,96% des voix¹³² mais sa position indépendante draina dans son sillage beaucoup de militants du MN, et en mai 2002, le MRN supplanta le MN d'Adami en obtenant 10,08% des voix et 43 sièges contre 3,58%¹³³ et un seul siège pour le MN.

la croyance (monothéiste) en "l'unicité" [*tawhid*] de Dieu. C'était le nom utilisé par le mouvement Wahhabite pour s'identifier.

¹³² Les chiffres officiels n'ont pas une grande signification puisque Djaballah, de même que les cinq autres candidats concourant contre Bouteflika, avaient annoncé le retrait de sa candidature.

¹³³ D'après les résultats annoncés par le ministre de l'Intérieur, Nouredine Yazid Zerhouni, le 31 mai 2002; des chiffres très différents ont été annoncés par le Conseil Constitutionnel le 3 juin 2002 qui, parmi d'autres décisions inexplicables, a réduit le score du MRN à 9,5% et le MN à un

B. L'EVOLUTION DE LA DOCTRINE

Les différences décisives entre les partis de Nahnah et Djaballah ont été de nature politiques, non doctrinales. Alors que tous deux sont constitutionnels et pacifiques, ils divergent dans leur attitude vis-à-vis du régime. Le parti de Nahnah soutient et participe au gouvernement,¹³⁴ tandis que Djaballah a résisté à la récupération et préféré diriger un parti d'opposition ayant son propre programme. C'est la raison pour laquelle, en 1995, le HAMAS n'a pas soutenu la plateforme de Rome dont Djaballah était signataire; c'était également au cœur du conflit qui éclata au sein du MN entre Djaballah et Adami fin 1998, ce dernier et ses partisans tenant à participer au gouvernement alors que Djaballah y était complètement opposé.¹³⁵

Du point de vue doctrinal, les trois partis s'inscrivent dans les traditions des Frères Musulmans égyptiens et de l'Association des Oulémas de Ben Badis, bien que Djaballah et ses partisans aient toujours mis l'accent sur leur indépendance vis-à-vis de l'organisation égyptienne, comme le fait aussi le MN d'Adami aujourd'hui.¹³⁶ Tous les trois se réclament également de la tradition du mouvement national algérien et la révolution de 1954-1962, et se dissocient de la Salafiyya contemporaine.¹³⁷

De même que le FIS aujourd'hui, les trois partis ont révisé leur conception d'un Etat islamique. Ils acceptent la nation algérienne au lieu de lui opposer la *umma* islamique multinationale et embrassent le

simple 0,65%; Voir le Briefing ICG, *Diminishing Returns: Algeria's 2002 Legislative Elections*, 24 juin 2002.

¹³⁴ Le parti de Nahnah (HAMAS/MSI, puis HMS/MSP) a pris part dans tous les gouvernements depuis 1994.

¹³⁵ Le fait que le MSP et le MN d'Adami n'avaient pas tiré grand-chose de leur participation au gouvernement a contribué à leur mauvaise performance électorale en 2002 ainsi qu'au remarquable succès du MRN.

¹³⁶ Entretien ICG avec Fateh Rebeï, Secrétaire Général du MN, Alger, 4 août 2003. Le mouvement de la Nahnah paraît beaucoup plus proche, pour ne pas dire affilié, au mouvement égyptien.

¹³⁷ "Il existe plusieurs types de Salafiyya. Il existe une *Salafiyya ilmiyya* [c'est à dire Salafiyya "savante" ou "scientifique"] et une *Salafiyya djihadiyya*. Nous, nous n'avons rien à voir avec l'une ou l'autre tendance, ni avec la Salafiyya en général. Ce courant qui se dit "salafi" se caractérise par un rigorisme excessif [*tazammut*] dans l'attachement à certains détails [du comportement], détails auxquels il a tendance à réduire l'Islam. Nous ne pouvons donc pas être d'accord avec cela." Entretien ICG avec Saadi Abdelghafour, Vice-Président du MRN et Président de son groupe parlementaire, Alger, 27 juillet 2003.

concept de démocratie. De surcroît, ils acceptent la constitution au lieu de la rejeter sous prétexte qu'elle est non-islamique. Enfin, ils modèrent et nuancent leur insistance sur la Charia de manière significative.

A propos de l'Etat islamique, Saadi Abdelghafour a expliqué à ICG:

Sans le qualifier d'islamique ou de non islamique, l'Etat que nous voulons construire est celui décrit dans la déclaration du 1^{er} novembre 1954... Elle parle de l'édification d'un "Etat algérien républicain, démocratique, social, souverain, dans le cadre des principes islamiques." Le cadre des principes islamiques doit donc être respecté. Dans ce cadre, la démocratie doit être protégée et les libertés préservées.¹³⁸

La question essentielle est de savoir ce que ces partis entendent par "respect" du "cadre des principes islamiques". Ils s'accordent tous pour convenir que la Charia devrait être la fondement de la loi, mais leurs positions laissent de la marge au débat. D'après le MN, "aucune loi ne doit être incompatible avec l'esprit de la Charia".¹³⁹ Cette référence à l'esprit plus qu'à la lettre laisse beaucoup de questions ouvertes. L'accent mis sur l'*ijtihad*, effort intellectuel nécessaire à l'interprétation là où les textes sacrés sont vagues ou silencieux, est désormais central aux positions prises par les partis.¹⁴⁰ Tandis que la Charia est d'origine divine et immuable, les éventuelles implications théocratiques sont contrées par la reconnaissance du fait que le système juridique, *fiqh*,

est issu d'un effort intellectuel humain (*ijtihad*) et d'un processus de délibération, et que l'interprétation et l'adaptation sont continuellement nécessaires.

L'adoption de ces principes juridiques rompt avec le dogmatisme épousé auparavant par les islamistes en Algérie et ailleurs, et rappelle l'optique de Mohamed Abduh.¹⁴¹ Ils sont associés à une conception du pluralisme qui va jusqu'à tolérer les communistes et les laïcs,¹⁴² qui fait au moins allusion à l'égalité des sexes,¹⁴³ qui accepte en partie la revendication de reconnaissance de la langue berbère¹⁴⁴ et qui respecte la liberté de religion, dénonçant seulement l'apostasie.¹⁴⁵

¹⁴¹ A propos d'Abduh et du mouvement "islamique moderniste", voir Briefing ICG, *Islamisme en Afrique du Nord I*, op. cit.

¹⁴² Entretiens ICG avec Saadi Abdelghafour, Abderrazak Makri et Fateh Rebeïi, Alger, respectivement les 27 juillet, 1 août et 4 août 2003.

¹⁴³ Les trois partis reconnaissent la nécessité d'une révision du Code de la Famille de 1984, notamment le besoin de garantir les droits des femmes après un divorce, en particulier ceux des mères avec des enfants à charge. Néanmoins, ils insistent tous que la femme doit avoir un tuteur/gardien légal [*wali*] présent à et consentant à son mariage, une disposition qui, selon certains Algériens, viole l'article constitutionnel établissant l'égalité des sexes. Par ailleurs, les trois partis se déclarent fermement en faveur de cette égalité, notamment mais pas seulement sur le marché du travail. Le MSP s'est longtemps vanté d'afficher une forte adhésion féminine ainsi que des femmes membres de sa *Majlis al-Shura*; des femmes ont également figuré sur plusieurs listes électorales du MRN, qui compte une femme parmi ses membres élus à l'APN.

¹⁴⁴ Malgré leur soutien à la promotion de la langue arabe, les trois partis ont accepté la révision constitutionnelle accordant au Tamazight (berbère) le statut de langue nationale. Quant à ce qui devrait se produire ensuite, le MSP est opposé à ce que le Tamazight obtienne le statut de langue officielle, le MN pense que chacun de ses nombreux dialectes devrait être enseigné, tandis que le MRN souhaite que le Tamazight utilise l'écriture arabe et non romaine. Entretiens ICG avec Saadi Abdelghafour, Abderrazak Makri et Fateh Rebeïi, Alger, respectivement les 27 juillet, 1^{er} août et 4 août 2003.

¹⁴⁵ Les trois partis invoquent le précepte coranique, *la ikraha fi 'l-din* [pas de contrainte dans la religion], et dissertent sur la tradition musulmane de tolérance du christianisme et du judaïsme en insistant que les non musulmans en Algérie "sont des citoyens à part entière"; cette tolérance s'étend également aux Ibadis (la communauté musulmane non sunnite située dans le Mzab dans le Sahara algérien); un des membres MRN élu à l'APN en 2002 appartient à cette communauté. La question de l'apostasie -- traditionnellement passible de mort -- est un autre problème: selon le MSP, "c'est une question d'*ijtihad*... les avis sont partagés... nous ne serons pas de ceux qui soutiendront l'exécution des apostats"; pour le MN, la question de l'application des peines prescrites par la *Charia* doit attendre l'avènement d'un Etat islamique; d'après le MRN, "l'Islam n'autorise pas l'apostasie... Je ne vous dis que ce que stipule la

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Entretien ICG avec Fateh Rebeïi, Alger, 4 août 2003.

¹⁴⁰ Pour le MRN, "La constitution algérienne elle-même stipule que l'Islam est la religion de l'Etat. Autrement dit, elle stipule l'obligation, pour l'Etat, ses commis et ses agents, de respecter la morale islamique et de l'appliquer.... Le législateur peut recourir à l'*ijtihad*, mais il ne peut, en aucun cas, décider de rendre licite ce qui est formellement illicite du point de vue de la religion". Entretien ICG avec Saadi Abdelghafour, Alger, 27 juillet 2003. Le MSP va plus loin en insistant non seulement sur l'*ijtihad* mais également en distinguant entre la *Charia* et le *fiqh*: "La *Charia*, du point de vue linguistique, veut dire 'la voie'.... Beaucoup confondent *Charia* et *fiqh*. Le *fiqh*, c'est le droit, c'est la loi. La *Charia*, c'est la voie qu'emprunte la pensée pour déboucher sur le *fiqh*, sur le droit. Les fondements de la *Charia* se trouvent dans le Coran, la Sunna et l'*ijtihad*. L'*Ijtihad* est ce maillon qui nous permet, à la fois, d'être fidèles à nos origines et à nous-mêmes, tout en vivant harmonieusement notre présent. Si l'on s'en tenait qu'aux textes du Livre et de la Sunna sans comprendre et sans *ijtihad*, il nous serait impossible aujourd'hui de les appliquer." Entretien ICG avec Abderrazak Makri, Alger, 1 août 2003.

Ils sont également liés à une critique de l'Etat qui est bien loin de l'anathème de Qutb.

Le MSP et MRN considèrent tous deux que l'Etat algérien n'est pas un Etat de droit mais cette critique n'est ni doctrinaire ni islamiste. Le MSP fonde son jugement sur la fraude électorale et le manque de transparence, tandis que le MRN invoque le problème des "disparus" ainsi que la fraude électorale et d'autres façons dont le régime viole la loi. Abderrazak Makri a déclaré à ICG que:

Quand on lit la Constitution, il est question de démocratie, de libertés ainsi que d'alternance au pouvoir, mais sur le terrain il n'y a pas d'alternance réelle au pouvoir. Le problème n'est donc pas un problème de textes mais de mise en pratique des textes.¹⁴⁶

Saadi Abdelghafour du MRN a formulé des critiques plus précises:

Chez nous, les Constitutions sont taillées à la mesure du gouvernant, du président! Les prérogatives du président de la République sont exorbitantes. Celles des assemblées élues, qu'il s'agisse du Parlement ou des assemblées locales, sont, elles, très limitées.¹⁴⁷

Il s'agit de critiques d'ordre politique (sinon démocratique) plutôt que de critiques islamistes doctrinaires. La question est donc de savoir si ces partis sont encore vraiment de nature à justifier l'étiquette d'islamistes. Ce qui ressort de leur discours et qui n'est pas sérieusement démenti par leur comportement depuis 1990, est le fait qu'ils ne contestent pas les principes constitutifs de l'Etat ou ne menacent sa stabilité. Malgré cela, leur statut légal fait encore l'objet d'attaques de la part des tenants de la laïcité. Redha Malek explique:

Moi, je suis contre la légalisation de ces partis. Si leur discours semble moins violent, ce n'est que de la pure tactique... Les islamistes sont des gens qui utilisent le double langage... Moi, je suis pour l'application de la constitution qui dit qu'il est interdit d'utiliser la religion à des fins politiques. Pourquoi n'est-elle pas appliquée? Parce que l'Etat est faible. Pour moi, l'existence

de ces partis constitue l'expression même de la crise.¹⁴⁸

Cette attitude découle de la perception générale de l'islamisme comme étant hostile à l'Etat-nation ainsi qu'au progrès. En particulier, Malek rejette vivement l'idée qu'une synthèse entre islamisme et nationalisme soit possible:

Ce sont là des racontars de mauvais experts, ces experts américains et français qui viennent raconter ces imbécilités. C'est à nous, pas à eux, de décider si ces gens-là sont ancrés ou pas dans le contexte algérien... Non, il n'y pas de synthèse possible entre islamisme et nationalisme. Le nationalisme algérien comprend déjà l'Islam. Déjà nous sommes musulmans, mais ça ne veut pas dire qu'il faut appliquer la Charia à la lettre, c'est ridicule.¹⁴⁹

Ainsi, ne veut-on pas tenir compte du fait que les partis légaux (MSP, MN et MRN) n'évoquent pas l'application de la Charia à la lettre en réalité, soit parce qu'ils sont noyés dans une catégorie plus large de l'islamisme qui comprendrait aussi les salafistes (qui, eux, certes, parlent de la Charia dans ces termes) dont ils se dissocient, soit parce qu'ils sont soupçonnés de pratiquer un double langage. Malek, à l'instar d'autres Algériens modernistes, dément catégoriquement l'assertion de ces partis selon laquelle la proclamation du 1^{er} novembre 1954 a anticipé et légitime leur projet.¹⁵⁰

C. L'ELECTION PRESIDENTIELLE ET L'AVENIR DES PARTIS ISLAMISTES

Abdallah Djaballah était l'unique candidat islamiste à l'élection présidentielle de 2004, et dans un premier temps le MRN s'est affiché optimiste quant aux chances de son leader. Dans la période qui a précédé

¹⁴⁸ Entretien ICG avec Redha Malek, Alger, 14 juillet 2003.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ibid. Un aspect frappant de cette attitude réside dans son refus de reconnaître l'évolution importante qui s'est produite. Sur des questions clés de doctrine, les partis islamistes adoptent substantiellement les mêmes positions que celles du Mufti algérien de Marseille éminemment modéré, Soheib Bencheikh, qui a partagé la tribune avec Redha Malek lors d'une conférence sur le terrorisme à Alger en octobre 2002, comme ICG a pu le constater, et a récemment lancé le *Mouvement Musulman pour le Renouveau* (MPR) sur une voie explicitement islamique-moderniste. La différence réside peut-être dans le fait que le MPR de Bencheikh n'a pas l'ambition de s'ériger en parti politique. Entretien ICG avec Soheib Bencheikh, Alger, 13 juillet 2003.

Charia [loi islamique]. Dites-vous bien que s'il existe une *Charia*, c'est que certaines questions sont constantes, immuables." Entretiens ICG avec Saadi Abdelghafour, Abderrazak Makri et Fateh Rebeï, à Alger, respectivement les 27 juillet, 1^{er} août et 4 août 2003.

¹⁴⁶ Entretien ICG, Alger, 1^{er} août 2003.

¹⁴⁷ Entretien ICG, Alger, 27 juillet 2003.

le scrutin, son directeur de campagne déclarait: "Cette élection est une étape très importante pour nous. C'est l'occasion de réaliser des résultats qui soient à la mesure du poids de notre mouvement. Lorsque nous avons décidé de participer à ce scrutin, notre but était clair... Notre but est bel et bien de gagner!"¹⁵¹ Mais tandis que ces propos triomphalistes relevaient sans doute surtout du bluff politique, il n'empêche que les résultats ont été une déception amère aussi bien qu'un revers pour l'islamisme constitutionnel. Alors que le MSP soutenait de nouveau Bouteflika, Djaballah arriva, comme attendu, en troisième position sur six mais ne remporta que 511526 voix (5,02%). En légère hausse par rapport à 1999 (400080 voix, 3,96%), toutefois il avait sans aucun doute espéré faire beaucoup mieux.¹⁵² Par ailleurs, la plupart des voix islamistes potentielles en 1999 s'étaient dirigées vers Dr Ahmed Taleb Ibrahim qui a été crédité de 12,54%. Le score de Djaballah en 2004 signifiait qu'il n'a su capter presque aucune de ces voix. En conséquence, Djaballah a déclaré que les chiffres officiels avaient "amplifié" le score de Bouteflika et "minimisé" le sien.¹⁵³

L'échec jusqu'à ce jour de la voie électorale au pouvoir confronte l'islamisme constitutionnel à un dilemme. Au mieux, il peut espérer une part symbolique de portefeuilles dans une coalition pro-régime. Ce fut la stratégie suivie par le MSP depuis 1994, bien qu'avec de dividendes faibles voire décroissants. La stratégie du MRN a été de développer une variante islamiste d'opposition constitutionnelle. Ses aspects les plus intéressants et novateurs ont été la manière dont le parti a à la fois exploré les possibilités d'une action parlementaire constructive¹⁵⁴ et appelé à la réforme constitutionnelle pour renforcer le pouvoir législatif. Un élément distinctif du programme électoral 2004 de Djaballah a été de proposer "une révision de la Constitution dans le sens d'un plus grand équilibre entre les différents pouvoirs, dans un sens où le pouvoir sera donné au

peuple et à ses représentants élus, contre le monopole du pouvoir par le président de la République".¹⁵⁵

Mais ce qu'implique cette vision pour l'islamisme constitutionnel semble également très incertain. Bien qu'elles soient dépourvues de toute spécificité islamique, les propositions constitutionnelles du MRN ne perceront vraisemblablement pas tant qu'elles seront identifiées à ce seul parti. Le dilemme du MRN tient au fait que, pour promouvoir ses objectifs démocratiques, il aurait besoin d'intégrer une alliance plus large qui transcende le clivage politique islamiste/anti-islamiste et au sein de laquelle il ne figurerait probablement qu'au second rang, mettant en danger sa survie. S'il se garde d'une telle association, il pourrait se maintenir pour le moment, mais tout en garantissant que ses propositions ne mènent nulle part.

¹⁵¹ Entretien ICG avec Saadi Abdelghafour, Alger, 17 mars 2004.

¹⁵² La décision de Djaballah de se retirer des élections en 1999 a probablement affecté son score; bien que son nom soit resté sur les bulletins, il est probable qu'un pourcentage important de ses sympathisants potentiels ne soient pas allés voter et c'est pourquoi il jugea son score officiel sans signification. En 2004, il s'attendait sans doute à améliorer largement son précédent score mais celui-ci n'a progressé que faiblement.

¹⁵³ Voir *El Khabar* (quotidien en langue arabe), 24 avril 2004.

¹⁵⁴ C'est sur une proposition du MRN que l'Assemblée Nationale a amendé la loi électorale en janvier 2004, rendant la fraude plus difficile.

¹⁵⁵ Entretien ICG avec Saadi Abdelghafour, Alger, 17 mars 2004.

V. CONCLUSION

L'extraordinaire complexité de la vie politique algérienne depuis 1989 exige une grande prudence lorsqu'il s'agit d'en tirer des leçons pour les appliquer ailleurs. Il devrait cependant être clair que la responsabilité de la déstabilisation de l'Etat ne peut être entièrement attribuée à un seul acteur. Le comportement tout à fait constitutionnel des trois partis islamistes actifs depuis 1992 suggère que la légalisation de partis islamistes n'est pas, en soi, nécessairement déstabilisatrice. En réalité la polarisation de 1989-1991 devait beaucoup à la prédominance de positions radicalement doctrinaires (islamisme fondamentaliste et laïcisme radical) au sein de la classe politique ainsi qu'à la décision fatidique de légaliser des partis qui épousaient ces positions, en l'absence de solides contrepoids prenant la forme de partis plus pragmatiques dotés d'une forte présence sociale. Les discours extrémistes des partis fraîchement légalisés ont alimenté l'intolérance, empêché un débat constructif et remis en question la nouvelle constitution pluraliste. En même temps, les autorités se sont révélées imprudentes dans leur gestion des questions cruciales (la légalisation du FIS, l'intervention de l'armée en juin 1991, la tenue des élections législatives en décembre 1991, la seconde intervention de l'armée en janvier 1992 et la dissolution du FIS le mois suivant). La manière dont les autorités ont permis au FIS de monopoliser la tradition populiste algérienne et aux mouvements armés de mobiliser la tradition du maquis, indique qu'elles avaient gravement perdu leurs repères politiques, car le gouvernement aurait dû constamment veiller à ce que ces deux choses-là, justement, ne se produisent pas.

Que les principales tendances de l'islamisme algérien aient retrouvé beaucoup de leurs repères politiques doit être clair. Hormis les mouvements armés encore actifs, toutes les tendances ont abandonné la vision utopique qui prévalait il y a quinze ans et se sont accommodées à l'idée d'Etat-nation autant sur le plan théorique que pratique. Elles ont ainsi largement contribué à sortir la vie politique algérienne de l'impasse stérile et meutrière à laquelle l'affrontement de positions idéologiques qui s'excluaient mutuellement l'avait conduite dans les années 1980 et 1990. La confirmation de cette évolution a été fournie par les alignements politiques constatés lors des élections présidentielles en 2004: deux des trois partis islamistes légaux, le MSP et le MN, ont soutenu et fait campagne en faveur du Président Bouteflika,

tandis que le MRN a soutenu la candidature de son propre leader, Abdallah Djaballah. L'ex-FIS s'est divisé sur la question: Rabah Kebir et ses associés ont soutenu Bouteflika, tandis que d'autres ont soit discrètement soutenu Ali Benflis soit sont restés neutres. Cela signifie que tout le monde commence à se libérer du dogme et qu'il se peut que nous assistons aux débuts d'un nouvel âge politique.¹⁵⁶

Le fait que cela reste hypothétique est lié à la façon dont la plupart, si ce n'est l'ensemble des acteurs politiques, continuent de revendiquer une légitimité historique ainsi que de se réclamer de textes sacrés pour justifier leurs positions et ambitions, même en modérant ces dernières. Cette attitude a contribué à l'impasse idéologique initiale. Autant les islamistes que leurs adversaires laïcs ont eu tendance à invoquer la proclamation du FLN du 1^{er} novembre 1954, notamment son objectif déclaré de "restauration d'un Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques", comme légitimation incontestable de leurs points de vue opposés. Un trait frappant du débat depuis 1989 est le fait que la nature floue et donc sujette à interprétation de la déclaration originale du FLN n'est généralement pas admise. Pourtant, l'admettre constitue justement une condition préalable à un débat véritablement démocratique sur les implications du statut de l'Islam en tant que religion officielle et sur la manière dont l'Algérie pourrait devenir un Etat de droit. C'est la prochaine étape que les partis politiques algériens doivent franchir.

Les affrontements entre des formes politiques concurrentes à haute densité idéologique (islamisme et laïcisme) ainsi qu'entre la mouvance islamiste et l'Etat, ont polarisé et immobilisé le processus politique. Loin de débloquer cette impasse, les décisions de l'armée en 1992, en précipitant la spirale de la violence, ont conforté et consolidé ce blocage. En conséquence, les problèmes majeurs de régime politique (l'édification d'un Etat de droit, le développement d'une forme de gouvernement représentative) et de l'économie (surtout l'encouragement de l'initiative privée dans l'industrie, en particulier en dehors du secteur des hydrocarbures) n'ont pas été traités convenablement

¹⁵⁶ Un exemple frappant de cette tendance: trois des candidats s'opposant à Bouteflika, c'est à dire Ali Benflis, Saïd Sadi et Abdallah Djaballah, ont convenu publiquement que leurs partisans devraient coopérer sur le terrain afin d'empêcher toute tentative de fraude électorale; le fait qu'un porte-étendard de la laïcité et âpre adversaire de l'islamisme, Saïd Sadi, doive coopérer ouvertement avec Abdallah Djaballah de cette façon en dit long.

par les acteurs politiques algériens pendant plus d'une décennie après la fin du monopartisme, et n'ont été que partiellement et inefficacement abordés, voire pas du tout, par l'élite technocratique. Le dépassement des clivages idéologiques de ces quinze dernières années, voire plus, offre une opportunité à la classe politique de tourner la page et de traiter enfin ces questions. Reste à savoir si elle possède les ressources politiques et intellectuelles de le faire.

Il est important que les principaux partenaires internationaux de l'Algérie, notamment la France, l'UE et les Etats-Unis, soutiennent cette perspective. Une considération majeure devrait être de veiller à ne pas compromettre les changements, bienvenus quoique provisoires, engagés au sein de la structure gouvernementale, à savoir l'affirmation de la primauté du civil à travers la présidence depuis la réélection en avril 2004 de Bouteflika sur un programme de "réconciliation nationale", et le retrait correspondant des chefs militaires de leur rôle auparavant dominant. Que l'Europe soit intéressée par l'arrêt définitif de la violence en Algérie devrait être évident; mais comment traduire au mieux cet intérêt en des politiques spécifiques et efficaces, dans la sphère non militaire en particulier, l'est moins. L'identification des caractéristiques des flux humains et commerciaux entre l'Algérie et l'Europe qui facilitent les activités économiques illégales (lesquelles à leur tour alimentent les groupes djihadistes), de même que la conception de réponses politiques devraient dès lors, constituer une priorité pour les décideurs européens, lors des toutes prochaines discussions avec Alger dans le cadre de l'Accord d'Association et du processus de Barcelone ainsi que lors de contacts bilatéraux ou multilatéraux, tels que la rencontre "4+3" prévue dans le courant du dernier trimestre 2004.¹⁵⁷

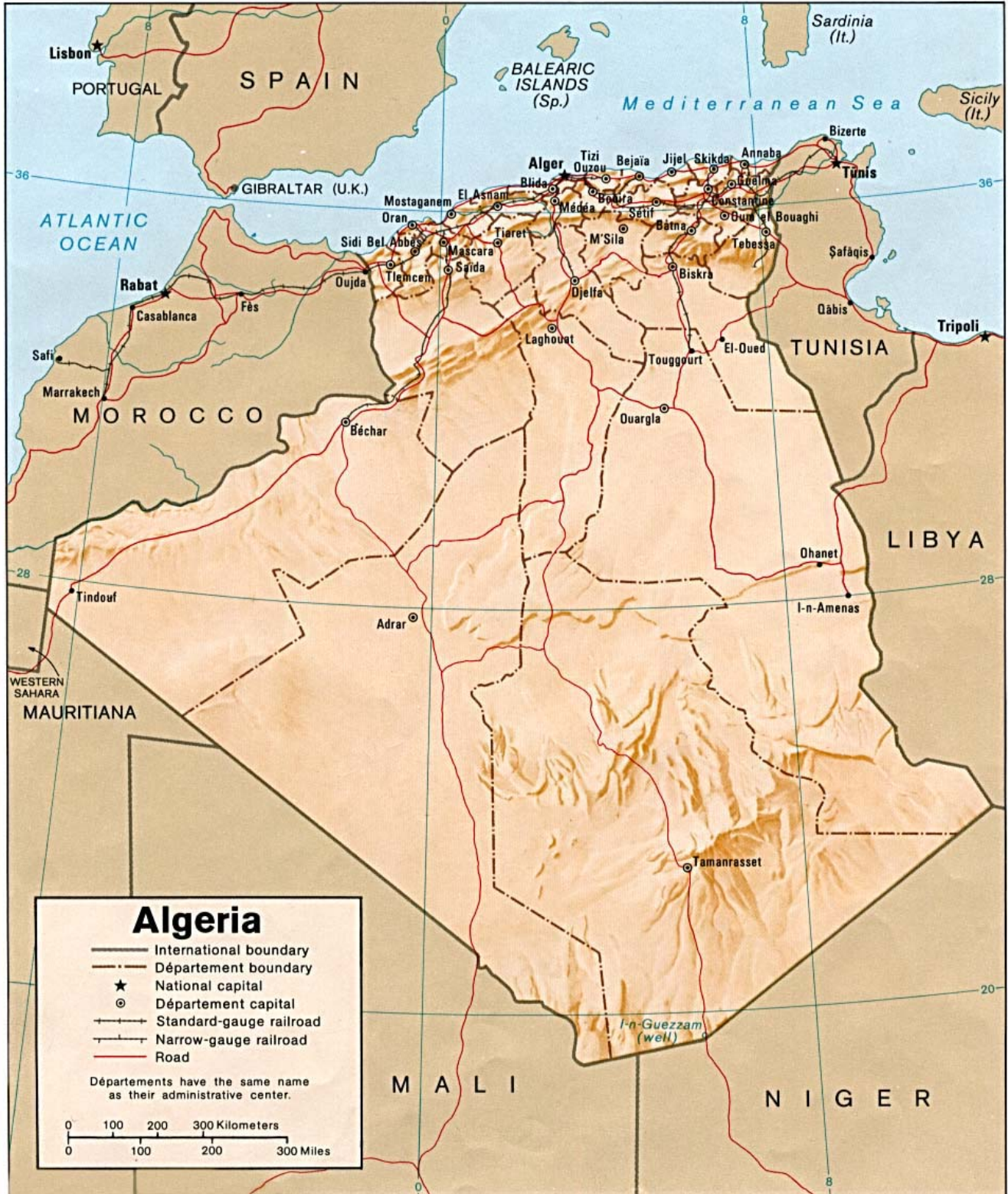
A n'en pas douter, l'essor des relations des Etats-Unis avec l'Algérie depuis 2001, et en particulier la reconnaissance accordée par Washington au Président Bouteflika, a aidé au retour de la confiance dans l'Etat ainsi qu'à sa stabilisation. Ceci dit, il est à craindre que l'engagement militaire des Etats-Unis dans la région dans le cadre de la "guerre contre le terrorisme", au lieu d'éliminer une présence d'Al-Qaïda, ne l'accroisse effectivement, en soulignant la faiblesse stratégique, la nature dépendante et les

déficits éventuels de légitimité des Etats du Sahel, ainsi qu'en créant pour les djihadistes, par la présence militaire américaine elle-même, des motifs et des cibles importants qui auparavant étaient absents. Washington devrait ainsi réfléchir à la manière dont les Etats-Unis pourraient appuyer les efforts de l'Algérie en vue d'éliminer les derniers mouvements armés tout autant (si ce n'est davantage) par des moyens politiques que militaires, notamment en mettant un terme aux activités de contrebande à grande échelle qui les alimentent. Le rôle des Etats-Unis serait d'autant plus apprécié s'ils se montraient capables de concevoir la "guerre contre le terrorisme" autrement qu'en des termes essentiellement militaires.

Le Caire/Bruxelles, 30 juillet 2004

¹⁵⁷ C'est une rencontre du Groupe des 4 -- la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne -- avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie que le ministre français de la Défense, Michelle Alliot-Marie, a suggéré lors de sa récente visite à Alger et qui pourrait se tenir cet automne à Paris; voir *El Watan*, 18 juillet 2004.

ANNEXE A
CARTE D'ALGERIE



ANNEXE B

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

AIS	Armée Islamique du Salut
ALN	Armée de Libération Nationale
ANP	Armée Nationale Populaire
AOMA	Association des Oulémas Musulmans Algériens
APC	Assemblée Populaire Communale
APN	Assemblée Populaire Nationale
DST	Direction de la Surveillance du Territoire (France)
EU	Union Européenne
FFS	Front des Forces Socialistes
FIDA	Front Islamique du Djihad Armé
FIS	Front Islamique du Salut
FLN	Front de Libération Nationale
GIA	Groupe Islamique Armé
GSPC	Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat
HAMAS	Haraka li-Mujtama' Islami (Mouvement pour une Société Islamique)
HDS	Houmat al-Da'wa al-Salafiyya (Gardiens de la Prédication Salafiste)
HMS	Haraka Mujtama' Al-Silm (Mouvement de la Société pour la Paix)
IEE	Instance Exécutive à l'Étranger
LIDD	Ligue Islamique du Da'wa et du Djihad
MEI	Mouvement pour un État Islamique
MIA	Mouvement Islamique Algérien (1982-1987) ou Mouvement Islamique Armé (1991-1994)
MN	Mouvement de la Nahda
MNA	Mouvement National Algérien
MNI	Mouvement de la Nahda Islamique
MRN	Mouvement de Réforme Nationale
MSI	Mouvement pour une Société Islamique (voir HAMAS)
MSP	Mouvement de la Société pour la Paix (voir HMS)
PPA	Parti du Peuple Algérien
RND	Rassemblement National Démocratique
UDMA	Union Démocratique du Manifeste Algérien